

CORSICA MAGHREB

1830 • 2026

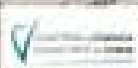
Une
histoire
en **miroir**

4 juillet
19 déc.

Bastia



CITÀ DI
CULTURA



ASTA



Storia Corsica



Réalisée par



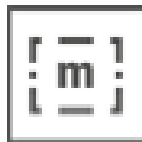
avec le mécénat de



et le soutien de



en partenariat avec



Exposition labellisée «Exposition d'intérêt national»

Catalogue d'exposition publié sous la bienveillante autorité de

M. Gilles SIMEONI, Maire de Bastia
Conseiller exécutif de la Collectivité de Corse

M. Pasquale CASTELLANI, Adjoint au Maire délégué à la Langue et à la culture corses, à la stratégie d'immersion linguistique et à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel

Commissariat d'exposition et coordination scientifique du catalogue

Sylvain GREGORI, Conservateur en chef du Musée de Bastia

Liza TERRAZZONI, Socio-anthropologue, docteure qualifiée aux fonctions de maître de conférences en sections 19 sociologie et 20 anthropologie

Coordination éditoriale du catalogue

Sylvain GREGORI, Conservateur en chef du Musée de Bastia

Angéline ROSSINI, Alternante, master 2 Direction de projets ou établissement culturel, Université de Corse Pasquale Paoli

Suivi administratif et financier

Sandrine HURTES, Responsable administratif et financier

Marie-Catherine MARFISI, Adjointe administrative

Marché public

Alexandra MORETTI, Responsable des expositions temporaires et des publications

Régie des œuvres

Angéline ROSSINI, Alternante, master 2 Direction de projets ou établissement culturel, Université de Corse Pasquale Paoli

David MARTINETTI, Technicien

Stéphane CIAVATTI, Gardien-chef

Conservation et suivi des restaurations

Ariane JURQUET, Responsable de la conservation et de la documentation

Campagne photographique

Angéline ROSSINI, Alternante, master 2 Direction de projets ou établissement culturel, Université de Corse-Pasquale Paoli

Léa GIANNETTI, Stagiaire, master 2 parcours Histoire et Anthropologie de l'Homme insulaire et méditerranéen Université de Corse-Pasquale Paoli

Documentation

Ariane JURQUET, Responsable de la conservation et de la documentation

Commercialisation du catalogue

Sandrine HURTES, Responsable administratif et financier

Auteurs des articles scientifiques

Vanessa ALBERTI, Maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Corse-Pasquale Paoli, UMR LISA (CNRS 6240)

Antoine ALBERTINI, Journaliste au quotidien *Le Monde*, écrivain

Véronique ANTOMARCHI, Docteure en histoire, professeure agrégée, Université Paris-Cité, chercheur affiliée au CANTHEL (EA-4545)

Pierre BERTONCINI, Docteur en anthropologie, chargé de cours à l'Université Côte-d'Azur, chercheur associé à l'UMR LISA (CNRS 6240) de l'Université de Corse-Pasquale Paoli

Laetizia CASTELLANI, Maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Corse-Pasquale Paoli, UMR LISA (CNRS 6240)

Majid EMBARECH, Maître de conférences en histoire contemporaine, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC), Université Côte-d'Azur

Justine FARAUT, Doctorante en histoire contemporaine, Université de Corse-Pasquale Paoli, UMR LISA (CNRS 6240)

André FLORI, Président de l'association Corsica Genealogia

Pierre-Claude GIANZILI, Historien de l'art, conservateur des antiquités et objets d'art de la Corse-du-Sud

Sylvain GREGORI, Conservateur en chef du Musée de Bastia, docteur en Histoire contemporaine, chercheur associé au Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC), Université Côte-d'Azur, chargé d'enseignement à l'Université de Corse-Pasquale Paoli

Josepha MILAZZO, Géographe, université d'Angers. ESTHUA-INNTO-ICUNA et UMR CNRS 6590 ESO, chercheuse associée à TELEMMe (UMR CNRS 7303) et au LISA (UMR CNRS 6240), Fellow de l'Institut Convergences Migrations

Jean-Paul PELLEGRINETTI, Professeur en histoire contemporaine, Directeur-adjoint du Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC), Université Côte d'Azur de Nice

Marie PERETTI-NDIAYE, Docteure en sociologie, chercheuse associée aux travaux de l'équipe Crise, École, Terrains Sensibles, Centre de

Recherche Éducation et Formation, Université Paris-Nanterre

Ange-Toussaint PIETRERA, Docteur en histoire contemporaine, Directeur des médiathèques et de la lecture publique de la Ville de Bastia

Didier REY, Professeur des Universités, Université de Corse-Pasquale Paoli, UMR Lisa (CNRS 6240)

Liza TERRAZZONI, Socio-anthropologue, docteure qualifiée aux fonctions de maître de conférences en sections 19 sociologie et 20 anthropologie

Emmanuelle VALLI, Enseignante en communication à Sciences Po Lyon, fondatrice de l'agence Alter_architexte et traductrice de singularités

Auteurs des notices d'œuvres

Vanessa ALBERTI
Antoine ALBERTINI
Naym BEN AMARA
Sara AMBROGGIANI
Nadia AMEZIANE-FEDERZONI
Jean-André BERTOZZI
Marie BIANCARELLI
Noël CASALE
Antoine CASALTA
Fabien DANESI
Marcel FORTINI
Léa GIANNETTI
Pierre-Claude GIANZILI
Corinne GIULIANI
Sylvain GREGORI
Olivier JACQUES
Ariane JURQUET
Fadoua MAARIFA
Gabrielle MERLINI
Erick MICELI
Eva MONDOLONI
Luc PASQUALI
Jean-Paul PELLEGRINETTI
Ange-Toussaint PIETRERA
Didier REY
Angéline ROSSINI
Liza TERRAZZONI

PREMESSA

Préface

Quand bien même l'aurions nous en partie oublié, la Corse et le Maghreb ont bien, et depuis fort longtemps, une histoire en miroir. L'objet et le mérite de l'exposition éponyme organisée à Bastia et des différents rendez-vous qui la constituent nous invitent à redécouvrir ce flot tumultueux : de part et d'autre d'une Méditerranée qui, au fil des siècles, tantôt réunit, tantôt sépare et oppose, le temps, les hommes, les mémoires et les cultures n'ont eu de cesse de se croiser, de s'entrelacer et quelquefois de se fondre.

Une histoire en miroir faite d'enracinement et d'exil, de conquêtes et de larmes, mais aussi de rencontres et de solidarités fécondes.

L'exposition d'aujourd'hui nous rappelle opportunément ces époques qui sont au risque de l'oubli, d'abord parce que celles et ceux qui en furent les contemporains disparaissent au fil des années, ensuite parce que les logiques d'exclusion et de rejet, les communautarismes, les visions manichéennes imprègnent puissamment, jusqu'à l'empoisonner, la vie quotidienne comme le débat public.

Durant plus d'un siècle, des générations de Corses ont quitté l'île pour s'installer en Afrique du Nord. Ils y ont construit leurs vies, élevé leurs familles, développé des entreprises, participé à la vie collective de pays qui, par bien des aspects, leur rappelaient l'austérité et la rudesse de leur terre natale. Cette présence corse au Maghreb, indissociable de l'histoire coloniale, fait partie intégrante de notre mémoire collective. Elle a façonné des imaginaires, accompagné les soubresauts de peuples en lutte pour leur émancipation, et aussi généré des liens humains et des attachements durables, qui ont transcendé le caractère structurellement inégalitaire de la présence européenne dans les pays du Maghreb.

À l'inverse, la Corse a également accueilli, notamment à partir des années 1960, des populations venues du Maghreb. Ces hommes et ces femmes ont apporté avec eux leurs cultures, leurs langues, leurs traditions, mais aussi leur force de travail et leur volonté de participer à la vie collective de notre île. Leur présence a contribué à la croissance économique, autant qu'elle a enrichi notre société et contribué à façonner son visage.

Regarder et réinterroger ces trajectoires en miroir, c'est aussi contribuer à aborder de façon apaisée et rationnelle des problématiques, et quelquefois des angoisses, qui se posent avec acuité à la Corse du XXI^e siècle : quelle trajectoire politique, économique, sociale et sociétale pour notre île ? Sur quels ressorts s'appuyer pour construire une société corse génératrice de sens et de sentiment d'appartenance, dans un monde tiraillé entre globalisation et repli identitaire ? Quelle place, enfin, pour le projet méditerranéen, dans un espace et un temps scandés par les déséquilibres et les antagonismes ?

Dans le miroir de cette histoire commune à redécouvrir et à revisiter, se dessine peut être l'équilibre incertain entre la nécessité de l'enracinement soulignée par Simone Weil, et l'exigence de reconnaissance de la figure de l'Autre à laquelle nous appelle Emmanuel Lévinas.

Merci à l'exposition « Corse-Maghreb : une histoire en miroir » de nous donner à le voir.

Gilles SIMEONI
Maire de Bastia,
Conseiller exécutif de la Collectivité de Corse

CAPITESTU

Da una sponda à l'altra...

Trà Corsica è Maghreb, u mare ùn hè mai statu una fruntiera. Hè un spaziu di scambi, di passa è veni, di lite, di relazione, di vita. Dapoi seculi, rilega, annoda, porta cunflitti quant'ellu tesse leie. E ripe di u Mediterraniu sò lochi di circolazione induve si crocianu è s'intreccianu omi, lingue è destini.

I rapporti trà a Corsica è u Maghreb s'insolcanu in una storia longa. Scambi cummerciali, rapine è piraterie, mubilità scelte o custrette, impegnu militare, migrazione di travagliu. Quallsiasi a dinamica, a leia trà i dui lati di u Mediterraniu hè antica, profonda. L'epica cuntempuranea, marcata da a culunnizzazione, eppo a sculunnizzazione, hà trasformatu e relazione senza falle piantà. E so forme è i so attori sò stati scambiati.

Ste storie sò cumplesse. Anu purtatu tracce di tensione, di duminazione, d'esillii, ma dinù d'incontri, di sulidarità, d'adattamento. Ci mostranu cumu e sucetà si custruiscenu in u cuntattu una di l'altra, trà cuntinuità è trasfurmazione.

Tandu, a Corsica piglia a so piazza di crucivia di u Mediterraniu, invece d'esse un'isula sola è chjosa. Stu sguardu cruciatu ci permette di trapassà l'uppusizione semplice per pensà un spaziu cumunu, fattu di scambi è d'interdipendenze.

À l'ora induve e quistione di memoria, di migrazione è d'identità sò à u core di e nostre problematiche, vultà nant' à ste leie passate schjarisce u presente. Sta mostra hè un invitu: lampà un sguardu differente nant' à ste duie sponde, pezzi d'una longa storia in movimentu; un sguardu onestu, chì cercà a capì!

Pasquale CASTELLANI

Aghjuntu à u merre di Bastia,

in carica di a lingua è di a cultura corse,

di a strategia d'immersione linguistica

è di a valorisazione di u patrimoniu materiale è immateriale

NANZU DI PRINCIPIÀ

Introduction

Loin de l'image stéréotypée d'une opposition religieuse islam/chrétienté qui se construit en Europe à partir des croisades, les relations que la Corse a entretenues avec l'Afrique du Nord de 1830 à nos jours relèvent à la fois d'héritages anciens et de singularités multiples.

Ces liens entre l'île et le Maghreb composent une histoire en miroir, une image inversée qui se reflète, se renvoyant l'une à l'autre, se croisant, sans forcément être partagée.

L'émigration depuis la Corse vers le Maghreb est un phénomène précoce qui apparaît dès l'époque moderne. Même si elle est alors limitée en nombre, la communauté insulaire y est une des plus présentes parmi les européennes. Ces Corses établissent ainsi des liens commerciaux, culturels et parfois intimes, entre leur île, le sud de la France et ces territoires musulmans où certains esclaves renégats d'origine insulaire firent également carrière.

Le XIX^e siècle est une première rupture dans cette histoire avec un afflux croissant de populations insulaires au gré des conquêtes et de la domination coloniale de l'Afrique du Nord. Au début des années 1950, la communauté corse est, aussi bien au Maroc qu'en Tunisie ou en Algérie, l'une des plus importantes au regard de la population insulaire.

Installés comme fonctionnaires, militaires, colons, négociants, entrepreneurs, ces Corses — établis parfois sur plusieurs générations — conservent un lien étroit et vivace avec leur terre d'origine, et marquent, par l'empreinte de leur nombre, l'histoire du Maghreb colonial. Si peu de traces subsistent dans la mémoire collective insulaire de leur implantation au sein des deux protectorats du Maroc et de Tunisie, il en est tout autrement de celle en Algérie. Plus ancienne, plus nombreuse, la communauté corse lie l'histoire de l'île et celle de ce territoire dans de nombreux domaines : culture, économie, démographie, politique jusqu'au moment de la décolonisation.

Durant plus d'un siècle, l'identité corse — qu'elle soit culturelle ou politique — a donc été étroitement liée à la colonisation française au Maghreb.

Cette relation a profondément marqué des générations d'insulaires au point qu'elle s'est longtemps imposée dans notre imaginaire collectif à travers des figures historiques à la postérité imparfaite. Citons, au XVI^e et au XVII^e siècle, Tommaso Lenci et Sansone Napoleoni — perçus comme les précurseurs cap-corsins de la colonisation française en Afrique du Nord —, à la charnière du XVIII^e et du XIX^e siècle, Davia Franceschini dite la « sultane » du Maroc, ou encore, en 1959, l'adjudant Ignace Cacciaguerra dont Mohammed V fera l'incarnation des bonnes relations entre le royaume chérifien et une île sur laquelle il avait été exilé à la veille de l'indépendance du protectorat.

Mais dans ce domaine comme dans d'autres, l'évolution de la société et la disparition des derniers témoins et acteurs, célèbres ou anonymes, relèguent ce passé à une forme de rejet puis, désormais, à l'oubli.

Involontairement (?), le monde des musées corses présente les symptômes de cette mutation. Une seule exposition a été pleinement consacrée à cette participation des Corses à l'Empire colonial français : *Corse-colonies* en 2002 au musée de Corte. À l'image du titre d'un des articles du catalogue¹ de cette exposition — « Alors, colonisateurs ou colonisés, les Corses ? » — le parti-pris était de redécouvrir une histoire coloniale des insulaires, longtemps embourbée dans un roman national français², à l'aune d'un renouveau historiographique émergeant dans l'Hexagone à partir des années 1990. Il est d'ailleurs notable de constater que, dès le titre de la contribution de la commissaire d'exposition, cette approche se fonde également sur un discours politique : celui du mouvement autonomiste et nationaliste selon lequel la Corse aurait été colonisée par la France de l'Ancien Régime à nos jours³. L'idée principale qui en ressortait voulait que fruits d'une double culture — insulaire et nationale —, mais surtout portés par ce sentiment d'être dominés, les Corses aient eux-mêmes été des colonisateurs « particuliers », plus ouverts aux cultures et aux identités « indigènes » et par conséquent plus enclins à « prendre le parti de l'Autre » comme le titrait une section de l'exposition. Alors qu'elle se revendiquait dans le sillage d'une nouvelle historiographie nationale qui démontait sans tabous les ressorts de la colonisation, celle-ci s'en

1 Collectif, *Corse-colonies*. Ajaccio-Corte, Albiana-Musée de la Corse, 2002.

2 Martini Marien, *Les Corses dans l'expansion française*, Ajaccio, éditions les Myrtes, 1953.

3 On se référera sur ce point à l'emblématique A.R.C., *Autonomia, pour que vive le peuple corse*, Bastia, Imprimerie Costa, 1974.

écartait pour singulariser positivement les Corses parmi les colonisateurs. Il était apparemment encore bien difficile de regarder en face ce lourd passé de manière responsable en ce début du XXI^e siècle, comme l'indique l'ambiguïté de cette phrase déclamée par le président du Conseil exécutif, Jean Baggioni, lors de l'inauguration de cette manifestation : « *Les Corses ne sont pas colonisateurs, ce sont des coloniaux⁴ !* » Dans cette exposition, le Maghreb avait d'ailleurs été réduit à une portion congrue alors que la communauté d'origine insulaire y était, de très loin, la plus forte comparativement aux autres espaces de l'autre empire où le soleil ne se couchait jamais.

Ce dernier point et plus généralement cette exposition — comme d'autres lui succédant et également liées au phénomène migratoire⁵ — démontrent comment ce rejet et cet oubli sociétaux se manifestent dans l'absence de collections publiques matérialisant ce sujet pourtant fondamental dans l'histoire des Corses. Saisissant constat que celui de conclure qu'aucune collecte scientifique n'a jamais été réalisée en ce sens par les principaux musées insulaires concernés et qu'ils n'ont procédé à quasiment aucune acquisition de sémiophores contemporains afin d'enrichir notre patrimoine collectif. Sur les centaines d'expôts présentés au public lors des différentes expositions ayant eu lieu depuis 2002 sur l'île, une infime minorité seulement est de statut public⁶. La majorité des items proviennent donc de particuliers, témoignant ainsi de la présence encore forte ou de la survivance de ces souvenirs coloniaux dans la mémoire familiale davantage désormais que dans la société tout entière. De plus, autre écueil de taille, la plupart de ces objets sont en lien avec l'émigration des Corses et non l'immigration en Corse.

Pourtant, la sociologie et l'anthropologie⁷ ont exploré depuis une bonne vingtaine d'années les communautés maghrébines sur l'île et les ressorts sociaux, politiques et sociétaux de leurs présences sans pour autant les rendre moins invisibilisées auprès du grand public.

Conséquence de la décolonisation, cette immigration a introduit une seconde rupture dans l'histoire de l'île. La guerre d'Algérie et ses répercussions amorcent ces changements : la disparition de la communauté corse en Afrique du Nord, la participation du contingent insulaire au conflit, le rôle de la Corse dans les événements de mai 1958, le rapatriement des pieds-noirs et ses conséquences politiques participant à l'émergence de contestations sociales, puis à la revendication autonomiste. Cette période ouvre également la voie à une évolution démographique majeure. À la vague migratoire traditionnelle et multiséculaire venue d'Italie se substitue l'arrivée en Corse d'une immigration originaire du Maghreb dont la physionomie est différente de celle que l'on retrouve au niveau national.

Composée essentiellement de Marocains, venus dans le sillage des rapatriés à partir des années 1960 et dans le cadre des accords de main-d'œuvre entre la France et l'État chérifien, formant depuis la première communauté étrangère dans l'île, cette immigration est, au départ, composée essentiellement de travailleurs avant de devenir de plus en plus familiale. Aujourd'hui, ses figures sont multiples : ouvriers du bâtiment, saisonniers agricoles, étudiants, familles, classes moyennes issues des villes ou classes plus laborieuses venues des régions rurales du Maghreb ; individus ou familles partis à l'aventure ou arrivés dans l'île dans la continuité de relations nouées avec des insulaires installés au Maghreb, etc. Certains sont là depuis des décennies, tandis que d'autres sont arrivés récemment. Ces réalités sont aussi marquées par une autre singularité : la place inédite au sein de l'ensemble national français des immigrations maghrébines sur l'île. En effet, si dans le reste de la France, la première communauté originaire d'Afrique du Nord est la communauté algérienne suivie de la marocaine et la tunisienne, en Corse, l'ordre n'est pas équivalent. Les étrangers les plus nombreux sont les Marocains suivis de très loin par les Tunisiens et une infime minorité d'Algériens.

Les relations entre ces immigrés (et leurs descendants) et la population corse sont complexes, traversées par des dynamiques historiques, tout autant que par des processus politiques et sociaux contemporains. Les « Maghrébins » se heurtent à la question de l'intégration, conservant eux aussi un lien singulier avec leur terre d'origine, alors que l'histoire coloniale, et l'imaginaire qui va avec, se trouve parfois réactualisée dans les comportements et les représentations.

Mais cette présence maghrébine n'a-t-elle pas réveillé quelque part cette mémoire refoulée de l'héritage colonial ? Comme veut le démontrer l'exposition dont ce catalogue est issu, elle est sans doute plus présente qu'il y a une vingtaine d'années à travers des thèmes qui, du discours politique, irriguent l'opinion. Le plus emblématique en est celui de « colonisation de peuplement ».

Cette expression forgée par l'idéologie coloniale française après la conquête de l'Algérie retrouve

4 Pour une approche critique plus détaillée de cette exposition voir Sylvain Gregori, « Les Corses et les Ailleurs, expositions temporaires et imaginaire social du phénomène migratoire en Corse », in Collectif, *Corse : du local aux espaces lointains*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2020, p. 161-172.

5 *Palazzi di l'Americani, les palais des Corses américains* au musée de la Corse en 2017 et *Identità, les Corses et les migrations* au musée de Bastia en 2019, mais aussi *Corsica-Maghreb, une histoire en miroir* en 2026 dans ce même établissement.

6 Falconetti Lisa et Gregori Sylvain, « Les témoignages des migrations dans les collections des musées de Corse : état des lieux et perspectives », in Collectif, *Île fermée, île ouverte*, actes du 2^e congrès historique de la Corse, Ajaccio, Albiana, 2025, p. 227-236.

7 On se réfèrera aux publications de Liza Terrazoni, Marie de Peretti-Ndiaye et Josepha Milazzo.

une utilisation sémantique dans le discours nationaliste pour décrire une réalité démographique incontestable : 4 000 à 5 000 individus qui arrivent en Corse chaque année et qui sont devenus l'objet de tous les fantasmes et incarneraient la cause de la crise d'identité à laquelle la société insulaire est confrontée depuis une vingtaine d'années. Certes, l'usage de l'expression est relativement ancien dans la rhétorique nationaliste corse puisqu'il date des années 1970, mais il retrouve actuellement une intensité d'utilisation.

Cette réalité démographique et cette singularité d'une immigration maghrébine se télescopent, faisant évoluer la représentation mentale du Marocain, du Tunisien ou de l'Algérien dans l'imaginaire social insulaire. Ainsi, début septembre 2025, un tag *Arabi fora* est découvert sur la chapelle de San Quilico à Poggio d'Oletta. Si les graffitis anti-maghrébins font partie de la banalité du paysage insulaire et plus particulièrement urbain depuis les années 1980, le fait qu'ils aient été réalisés cette fois sur un édifice religieux était jusqu'alors inédit. L'acte déclenche de nombreuses réactions sur l'un de plus célèbres réseaux sociaux. Celles-ci sont moins focalisées sur la dénonciation du tag en lui-même que sur le support choisi. L'opinion majoritairement exprimée qui en ressort est que le fait ne pourrait être imputé à des Corses dont le respect des lieux sacrés serait l'une des principales valeurs culturelles. De cette affirmation découlent deux conclusions que livrent les utilisateurs de ce média : soit ce tag est l'œuvre de Corses « acculturés », soit il serait une provocation « d'Arabes ».

Ce fait divers témoigne de la place conférée à la communauté maghrébine dans les mécanismes de la crise identitaire que traverse la société insulaire. Celle-ci se sent confrontée à des menaces incarnées par des altérités dont l'ordre de « préséance » a évolué depuis quelques années : à la présence maghrébine — héritage de notre imaginaire colonial et de la plus récente islamophobie — s'est substituée l'arrivée annuelle sur l'île de 4 à 5 000 *pinzuti* (ou supposés tels) très souvent perçus comme rétifs à toute forme d'intégration culturelle. Et ce, même si les résultats des dernières élections législatives et municipales ont prouvé que la représentation mentale de l'*Arabacciu*, profiteur de l'État-providence au détriment du Corse, trouve un enracinement jusqu'alors inédit dans l'opinion insulaire. Celui-ci se traduit par le vote en faveur d'une extrême droite nationale et d'un parti identitaire local.

Dans une Europe confrontée à l'islamophobie et au repli identitaire, les présences issues du Maghreb sont aujourd'hui notamment interrogées et vécues du point de vue des identités et du politique et rarement du point de vue des parcours individuels, des liens et des relations. Confrontée à cette altérité multiple (marocaine, algérienne, tunisienne), les questionnements contemporains sur l'identité corse n'y échappent pas.

Une fois de plus, ce catalogue — tout comme l'exposition qu'il accompagne — permet au musée de Bastia de jouer son rôle sociétal sur une question d'actualité en éclairant le présent grâce à la diversité des regards portés sur notre passé.

Sylvain GREGORI
Conservateur en chef du Musée de Bastia

PLAN DE L'EXPOSITION

Première partie

Les Corses au Maghreb : une histoire singulière (1830 - 1962)

Des liens anciens

La participation des Corses à la conquête du Maghreb, un facteur d'intégration à la Nation.

- . Conquérir la Tunisie et l'Algérie
- . Les Corses et le Maghreb romain
- . Pacifier le Maroc

Les Corses au Maghreb : participer à la colonisation et vivre « à l'usu corsu »

- . Le Maghreb dans la culture coloniale, un mirage exotique
- . Quitter la Corse pour le Maghreb : choix et nécessité
- . Les présences corses au Maghreb

Seconde partie

(Im)migrations maghrébines en Corse : stéréotype, invicibilité et affirmation (1962 - 2026)

Le temps de la rupture : 1954 -1962

- . Les Corses au coeur de la Guerre d'Algérie
- . « L'Algérie, c'est la Corse ! »

Le basculement : décolonisation, tournant économique et migrations

- . La difficile acceptation des rapatriés d'Algérie
- . Main-d'oeuvre marocaine et émergence du stéréotype de l'*Arabacciu*

Présences maghrébines en Corse : réalités et représentations

- . Parcours de vies, destin d'immigrés
- . Vivre sa maghrébinité
- . Les limites de l'intégration

Identités maghrébines et corse en questions

- . La pesanteur des logiques d'exclusion
- . Entre deux rives, Corse-Maghreb : une appartenance méditerranéenne

L'EXPOSITION EN CHIFFRES

336
œuvres, objets
et documents

PLUSIEURS
DIZAINES
D'ŒUVRES
INÉDITES

15
multimedias



PREMIÈRE PARTIE

LES CORSES AU MAGHREB

Une histoire singulière
(1830-1962)





Loin de l'image stéréotypée d'une opposition religieuse Islam/Chrétienté qui se construit en Europe à partir des croisades, les relations que la Corse a entretenues avec l'Afrique du Nord de 1830 à nos jours relèvent à la fois d'héritages anciens et de multiples singularités. Ces liens entre Corse et Maghreb composent une histoire en miroir, inversée, qui se reflète, se renvoie l'une à l'autre, se croise, sans forcément être partagée.

Tout au long de la période moderne, ces relations sont d'abord conflictuelles: la population et la flotte insulaires sont victimes des attaques des corsaires barbaresques. Des milliers de Corses se retrouvent ainsi esclaves en Afrique du Nord. Embrassant la foi musulmane, certains deviennent des renégats et y font carrière dans l'administration ou l'armée.

Parallèlement, l'émigration depuis la Corse vers le Maghreb apparaît à la même époque. Même si elle est alors temporaire et très limitée en nombre, la communauté insulaire y est une des plus présentes parmi les européennes. Composée de négociants, armateurs, capitaines, marins, pêcheurs, elle établit des liens commerciaux et culturels, entre la Corse, le sud de la France et ces territoires musulmans.

Le XIX^e siècle est une rupture dans cette histoire avec un afflux croissant de populations insulaires au gré des conquêtes et de la domination coloniales de l'Afrique du Nord. Entre les années 1830 et les années 1950, la communauté corse est, aussi bien en Algérie, qu'en Tunisie et au Maroc la plus importante parmi les Français expatriés. Entre 150 000 et 200 000 Corses s'y établissent définitivement ou momentanément, soit un chiffre presque équivalent à la population alors présente sur l'île! Ces départs massifs sont motivés par des nécessités de survie ou des stratégies sociales alors que la Corse connaît une longue crise économique à la fois conjoncturelle et structurelle.

Installés surtout comme fonctionnaires ou militaires, mais aussi comme colons ou entrepreneurs et hommes politiques – parfois sur plusieurs générations – ces expatriés insulaires contribuent activement au système de domination coloniale, marquant de leur empreinte, la société et l'histoire du Maghreb. Cette émigration participe ainsi au processus de francisation et de nationalisation des Corses.

Toutefois, ces derniers conservent un lien étroit et vivace avec leur terre d'origine. Soudés par la force du nombre, ils expriment à travers leur mode de vie une identité singulière qui transparait notamment dans certaines formes d'entraide et de solidarité ou la mise en place de réseaux (politiques, familiaux, etc.). Fonctionnant comme de véritables lobbies, les dynamiques et nombreuses amicales corses ne font pas que défendre les intérêts de leurs adhérents: elles pèsent également de tout leur poids dans les débats qui animent la vie politique insulaire. Loin d'être acculturatrice, l'émigration en Afrique du Nord doit être vue comme un moment de construction de l'identité corse par la confrontation aux différentes altérités composant les sociétés du Maghreb colonial.

Presque chaque famille corse ayant donc vu un ou plusieurs de ses membres s'exiler en Afrique du Nord au cours de ces deux siècles, la mémoire collective insulaire en portera longtemps la trace mais celle-ci, au fil des générations, a tendance à disparaître.





Bellu luntanu da a fiura intesa d'una uppusizione religiosa Islam/Cristianità chì si custruisce in Auropa dipoi e cruciate, e rilazione chì esistianu trà a Corsica è l'Africa di u Nordu da u 1830 sin' ad oghje, sò nate à volte di lascite antiche chì portanu tante singularità. Isse leie trà a Corsica è u Maghreb cumponenu una storia in spechju, ringuersciata, chì si rispechja, si rinvia l'una à l'altra, s'incrocia, senza esse propiu scumpartuta.

Longu à u periodu mudernu, isse rilazione sò di prima cunflittuale: a popolazione è a marina isulane sò vittime d'assalti di cursari barbareschi. Millaie di Corsi si ritrovanu schjavi in Africa di u Nordu. Sceglendu a fede musulmana, certi diventanu rinnegati è facenu carriera inde l'amministrazione o inde l'armata.

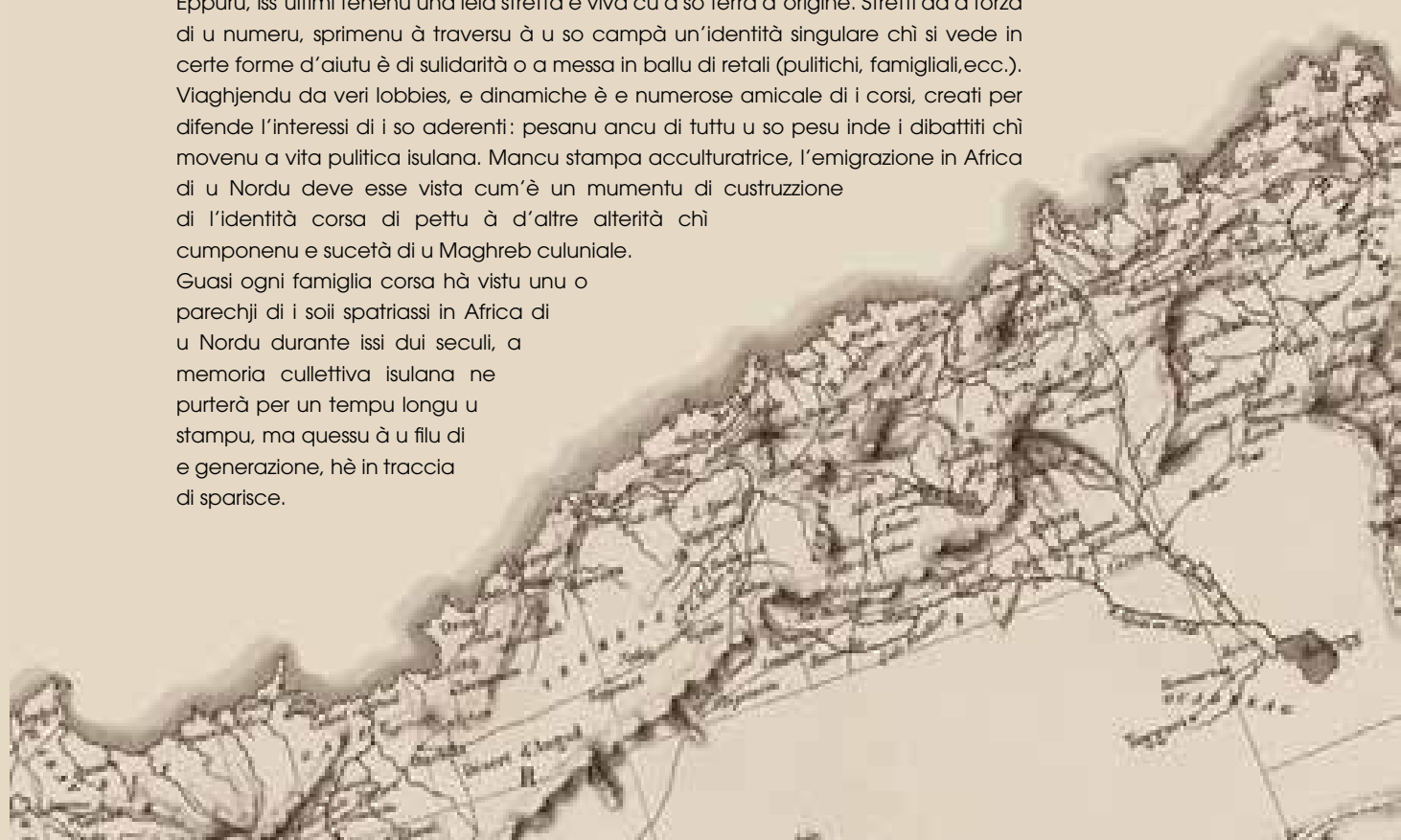
Attempu, l'emigrazione dipoi a Corsica versu u Maghreb cumparisce à a listess'epica. Ancu s'ella hè tempuranea è limitata assai in numeru, a cumunità isulana hè una di e più presente frà l'aurupe. Cumposta da negozianti, armatori, capitani, marinari, piscadori, cusì nascenu ligami cummerciali è culturali, trà a Corsica, u meziornu di a Francia è i territorii musulmani

U XIX^a seculu hè una rumpitura inde issa storia incù un afflussu crescente di popolazione isulane per via di e cunquiste è di a duminazione culuniale di l'Africa di u Nordu. Inde l'anni 1830 à l'anni 1950, a cumunità corsa hè spargugliata, in Algeria, in Tunisia è à u Maroccu a più impurtante trà tutte e cumunità spatriate. Trà 150 000 è 200 000 Corsi ci si stallanu, à quandu per sempre à quandu per un tempu definitu, per una popolazione quasi equivalente à quella presente nant'à l'isula!

Isse partenze massicce sò mutivate da e necessità di sopravvive o di strategie suciale mentre chì a Corsica cunnosce una longa crisa ecunomica cunghjutturale è strutturale. Occupanu per u più posti di funziunarii o militari, ma facenu ancu da culoni o impresarii è omi pulitichi – di e volte nant'à parechje generazione – issi spatriati isulani cuntribuiscenu di manera attiva à u sistema di duminazione culuniale, impruntendu cù u so stampu, a sucetà è a storia di u Maghreb. Issa emigrazione partecipeghja dinù à u prucessu di francisata è di naziunalizzazione di i Corsi.

Eppuru, iss'ultimi tenenu una leia stretta è viva cù a so terra d'origine. Stretti da a forza di u numeru, sprimenu à traversu à u so campà un'identità singulare chì si vede in certe forme d'aiutu è di sulidarità o a messa in ballu di retali (pulitichi, famigliari, ecc.). Viaghjendu da veri lobbies, e dinamiche è e numerose amicale di i corsi, creati per difende l'interessi di i so aderenti: pesanu ancu di tuttu u so pesu inde i dibattiti chì movenu a vita pulitica isulana. Mancu stampa acculturatrice, l'emigrazione in Africa di u Nordu deve esse vista cum'è un mumentu di custruzione di l'identità corsa di pettu à d'altre alterità chì cumponenu e sucetà di u Maghreb culuniale.

Guasi ogni famiglia corsa hà vistu unu o parechji di i soi spatriassi in Africa di u Nordu durante issi dui seculi, a memoria cullettiva isulana ne purterà per un tempu longu u stampu, ma quessu à u filu di e generazione, hè in traccia di sparisce.



Des liens anciens



À l'époque moderne, l'Afrique du Nord est sous domination de l'Empire ottoman, qui y a instauré une organisation administrative octroyant néanmoins une large autonomie aux régences d'Alger, Tunis, Tripoli ainsi qu'au sultanat du Maroc.

Les relations entre ces entités et les puissances européennes sont caractérisées par un contexte conflictuel fondé sur l'opposition religieuse entre islam et chrétienté — dont témoignent la guerre de course et les razzias sur le littoral et les îles — sans pour autant exclure des relations économiques. L'histoire des liens entre le Maghreb et la Corse du XVI^e au XVIII^e siècle résulte de ce contexte. Certes, les communautés insulaires sont la cible des attaques des corsaires musulmans réduisant, au cours de cette période, des milliers de Corses en esclavage.

Parallèlement, on note une émigration temporaire principalement ajaccienne et cap-corsine au Maghreb. S'inscrivant dans une faible présence européenne sur ces territoires, ces insulaires parviennent à exercer des activités lucratives dont ils obtiennent même parfois le monopole : pêche au corail, négoce du blé et des cuirs tout en participant aussi au rachat des captifs chrétiens. L'exemple le plus connu de cette implantation corse est celui du Bastion de France, fondé par Tommaso Lencio vers 1550, après qu'il a installé en Barbarie « la Magnifique Compagnie du corail ». Son frère Antonio développe d'autres comptoirs, avec le soutien d'Henri III, et les étend jusqu'en Tunisie. Après une période troublée, les Corses reviennent en force en 1626 sous la direction de Sansone Napoleoni. Fort de l'obtention par les autorités françaises et locales de monopoles commerciaux, véritable affaire familiale sur plusieurs générations, associant massivement de nombreux investisseurs, marchands et marins d'origine insulaire, cette aventure des Corses en Barbarie s'apparente à une colossale success-story. Elle révèle une histoire pacifique bien éloignée de l'image d'une guerre religieuse opposant alors Européens et Ottomans.

Sylvain GREGORI

Dans la construction du discours colonial des Corses au Maghreb, l'évocation du passé joue un rôle central. Parallèlement à la propagande de la Troisième République qui fonde la mission civilisatrice, l'historiographie insulaire développe jusqu'aux années 1950 l'idée voulant que les Corses soient les premiers à avoir établi des liens avec l'Afrique du Nord. L'objectif de ce récit est double : exprimer l'antériorité de la présence des insulaires au Maghreb tout en faisant d'eux l'avant-garde de la colonisation française. Parmi les personnages érigés en symbole figure Marta Franceschini (1755-1811), dite Davia. En 1751, son père et sa mère sont capturés par des Barbaresques lors d'une razzia sur les côtes de Corbara. Devenu esclave, l'homme devient un proche du dey de Tunis qui lui rend la liberté, ainsi qu'à son épouse, après qu'il lui a révélé un complot. Marta voit donc le jour au cours de ces années et rentre en Corse avec ses parents quelque temps plus tard. Durant leur voyage, leur navire est arraisonné par des corsaires marocains et la famille se retrouve de nouveau réduite en esclavage. Marta, âgée de sept ans, devient l'une des concubines du sultan Sidi Mohammed Ben Abdallah et doit se convertir à l'islam sous le prénom de Dawiya (Davia). Conquis par sa beauté et son intelligence, il en fait sa première épouse en 1786. Prenant une part active au conseil du Sultan, elle a la charge de la correspondance officielle avec différents souverains européens. Ce statut particulier lui permet d'installer sa mère à Larache, où elle se retire également après le décès du Sultan. Son second frère fait construire une maison à Corbara qui prendra la désignation de Casa di i Turchi. Surnommée « l'Impératrice » ou la sultane du Maroc, Davia devient, à partir de la fin du XIX^e siècle, le sujet d'ouvrages et d'articles de presse qui popularisent son histoire auprès des Corses. Elle incarne alors un lien se voulant historique qui préfigurerait la forte présence de la communauté insulaire dans le protectorat de 1912 jusqu'aux années 1950.

Sylvain GREGORI

Nuovo Atlante Geografico
CASSINI Giovanni-Maria (1745-1824)
1792

Cuir, imprimé
47 x 33 x 4 cm
Bibliothèque patrimoniale Fesch, Ajaccio
Inv: 14 VII 1

Portrait dit de Davia, sultane du Maroc
Anonyme
Fin du XIX^e siècle-Début du XX^e siècle

Huile sur toile
41 x 33,5 x 6 cm
Collection particulière

La participation des Corses à la conquête du Maghreb, un facteur d'intégration à la nation



Le milieu du XIX^e siècle marque un fort mouvement d'intégration des Corses à la nation par le biais de l'armée. Dans une France qui a commencé son implantation en Algérie, les besoins militaires sont conséquents. Beaucoup d'officiers d'origine insulaire servent donc en Afrique du Nord. C'est, par exemple, le cas d'Antoine André Rosaguti (1806-1845). Né à Bastia, dans le quartier de la Citadelle, il accomplit des études de médecine à Metz et à Montpellier. À l'issue de celles-ci, il intègre le 8^e bataillon de chasseurs à pied en qualité de chirurgien aide-major. Il trouve la mort le 26 septembre 1845, lors de la bataille de Sidi-Brahim, en Algérie. Cette sanglante défaite française est vécue comme une véritable humiliation nationale devant les troupes de l'émir Abd-el-Kader. La mémoire du docteur Rosaguti témoigne de ce traumatisme, puisqu'il est élevé au rang de martyr de la colonisation française : en 1913, son nom est donné à l'hôpital militaire (ancien couvent Saint-François) de sa ville natale, tandis que, dans la citadelle, une plaque commémorative est apposée sur la façade de sa maison familiale. Il y a quelques années, un « passage Rosaguti » a été inauguré dans ce quartier. Deux salles de l'hôpital Maillot à Alger portaient également son nom.

Sylvain GREGORI

Chef arabe monté sur son cheval

FREMIET Emmanuel (1824-1910)

2^e moitié du XIX^e siècle

Bronze

33 x 26 cm

Beffroi Musée Boucher de Perthes-Manessier, Abbeville

Inv. 1892.6.1 ; 1902-32

Portrait du médecin militaire Rosaguti

BENIGNI Anton Santo (vers 1787-1863)

Entre 1843 et 1845

Huile sur toile

123 x 97 cm

Collection famille Giamarchi

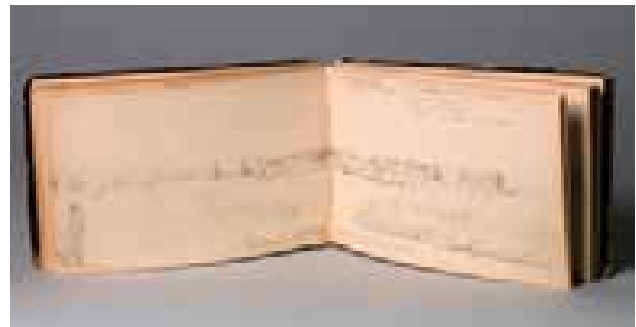


Le parcours du général Yusuf (1808-1866) est emblématique des liens notamment culturels et humains entre la Corse et l'espace maghrébin.

Mais l'origine du personnage va longtemps poser question. Certains historiens le présentent comme un Elbois sous l'identité de Giuseppe Signorini, tandis que d'autres en font le fils d'un Juif livournais. L'historiographie corse de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1950 voit en lui un héros corse de la colonisation de l'Algérie en se fondant sur une troisième hypothèse. Cette version voudrait que Yusuf soit le fils d'un soldat corse — du nom de Ventini ou Vantini ou plutôt Valentini — du bataillon de chasseurs de l'île d'Elbe. On trouve effectivement dans les effectifs de cette unité, et en 1814, un certain Louis Valentini, alors âgé de 27 ans et né dans le Giussani (Haute-Corse). Il pourrait donc s'agir du père du futur général Yusuf. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que le jeune Giuseppe — qui n'avait aucun souvenir de son enfance ni de sa famille — est né en 1808, puis capturé par des corsaires barbaresques à l'âge de 6 ans sur un navire le conduisant en Toscane. Après avoir été converti à l'islam, il entame une carrière militaire dans les troupes du Sultan, puis rejoint le camp français lors de la conquête de l'Algérie. Sa parfaite connaissance du terrain et de la culture maghrébine en fait un atout stratégique et tactique tout au long de cette campagne et de nombreuses autres opérations de pacification dans les années qui suivent. Créateur du corps des spahis au sein de l'armée française, il est nommé général commandant la division d'Alger en 1856.

De victime des corsaires musulmans devenue renégat, il devient l'un des pionniers de la colonisation de l'Algérie. Un parcours qui, à lui seul, résume le basculement au XIX^e siècle des rapports que la Corse a entretenus avec le Maghreb : d'une fermeture dictée par une opposition religieuse à une ouverture portée par une participation active à la colonisation.

Sylvain GREGORI



L'assimilation de l'Algérie par la Deuxième République comme le «rêve arabe» de Napoléon III n'excluent pas la poursuite de la «pacification» par une armée française peu encline à partager son pouvoir avec les autorités civiles. À cette même époque, l'Empereur accélère le laborieux processus de francisation en Corse, notamment par le biais d'une ouverture — sans précédent depuis le début du XIX^e siècle — des carrières militaires aux insulaires. Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à voir des Corses participer — aussi bien en qualité de soldats que de gradés — à la consolidation de la souveraineté française sur ce vaste territoire maghrébin. C'est par exemple, le cas d'Antoine-Vincent Lazarotti.

Fils d'un important négociant, il voit le jour à Bastia en 1817. Mais plutôt que de s'investir dans les affaires familiales, il préfère s'orienter vers une carrière militaire. Officier d'infanterie à partir des années 1840, il totalisera vingt-six ans de service, six campagnes et une blessure. Il fera valoir ses droits à la retraite en 1871 avec le grade de chef de bataillon et se retirera dans sa ville natale.

De son séjour en Algérie, il a conservé plusieurs séries de dessins. En effet, en 1862, le 67^e régiment de ligne dans lequel il sert comme officier est envoyé dans la province d'Oran. Dans ces petits carnets qu'il amène avec lui lors des colonnes dès 1864, Antoine Vincent Lazarotti esquisse, non sans talent, des paysages, des monuments, des scènes de la vie militaire ainsi que des portraits d'indigènes algériens durant l'insurrection de 1865. Son unité a en effet pour mission de réprimer un mouvement séditieux qui se développe alors. Sous le commandement du général Deligny, un bataillon composé des meilleurs éléments marche contre les tribus rebelles et prend part au combat de Chabet-el-Ameur. Parallèlement, plusieurs compagnies sont chargées de «mater» les Flittas, qui attaquent notamment le poste d'Ammi Moussa. Rapidement exécutés au crayon, ces dessins composent un témoignage iconographique rarissime — celui d'un officier corse — durant cette phase méconnue de «pacification» de l'Algérie.

Antoine Vincent Lazarotti décède en 1881 à Bastia. À sa mort, la presse locale salue sa mémoire, moins à travers la figure de l'officier supérieur qu'à travers celle de l'artiste amateur...

Sylvain GREGORI

Le général Yusuf, commandant la province d'Alger entre 1864 et 1865

Anonyme
Seconde moitié du XIX^e siècle

Huile sur toile
80 x 65 cm
Musée de l'Armée, Paris
Inv.19127

Carnets à dessin

LAZAROTTI Antoine-Vincent (1817-1881)

1864-1865

Dessin au crayon
11 x 36 cm ; 9,4 x 34,6 cm ; 9,1 x 31,8 cm ; 15,5 x 48,4 cm
Association Sintinelle



Antoine-Dominique Leandri est né en 1867 à Zicavo. À l'âge de 19 ans, il s'engage dans la cavalerie. En 1891, il entre dans le corps des officiers, puis est affecté au 5^e régiment de chasseurs d'Afrique. En 1905, il est promu capitaine. De 1900 à 1912, il participe à une dizaine de campagnes en Algérie et aux confins algéro-marocains. Il gagne deux citations lors des combats de Beni-Riss en 1911 et de Koudiat en 1912. En juin 1914, il passe au 2^e régiment de spahis avec le grade de chef d'escadron.

Devenu général au début des années 1920, il décède en janvier 1939.
Sylvain GREGORI

En 1839, le gouvernement de Louis-Philippe crée la première commission d'exploration scientifique de l'Algérie, qui est intégrée au Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'Instruction publique et placée sous le patronage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Créée par les militaires, à l'initiative du maréchal Soult, cette commission incarne l'idée «militaro-académique» d'une conquête militaire qui se double d'une exploration scientifique. C'est dans ce cadre qu'est identifié, en 1844, le site de Lambèse. Mais il faut attendre 1848 pour que le colonel Jean-Luc Carbuccia (1808-1854), d'origine corse, gouverneur de la subdivision de Batna et à la tête du 2^e régiment étranger en Algérie s'intéresse au site. Outre les fouilles qu'il dirige à Lambèse, Carbuccia fait réaliser un inventaire détaillé de la région de Batna et le consigne dans un manuscrit complété par une carte ainsi que par des planches illustrées réalisées par plusieurs officiers du régiment. Bien que n'ayant aucune formation archéologique et ne s'y étant jamais intéressé auparavant, Carbuccia accomplit néanmoins un travail considérable donnant consigne à ses subordonnés de rédiger, parallèlement au journal de marche, un journal archéologique sur lequel doivent être consignés la présence et l'emplacement de ruines; il envoie ensuite des dessinateurs faire des relevés et des croquis sur les lieux.

Cette vaste entreprise est un cas unique dans les premiers temps de la conquête et c'est seulement à partir des années 1880 que commencent les grandes fouilles des sites romains et numides. La publication des résultats est faite par des membres de l'École française de Rome, qui est associée à l'exploitation des chantiers d'Afrique du Nord. Parmi eux, on peut citer l'historien corse Jérôme Carcopino (1881-1970) qui, en 1912, est chargé de cours d'antiquités de l'Afrique à la Faculté des lettres d'Alger et qui occupe la fonction d'inspecteur adjoint des antiquités de l'Algérie (1912-1920). Au départ de Carcopino, c'est un autre Corse, Eugène Albertini (1880-1941), qui lui succède. Outre son poste d'enseignant à l'université d'Alger, il dirige le musée des Antiquités, de même que la toute nouvelle Direction des Antiquités d'Algérie créée en 1923. Il laisse son nom à un ensemble de tablettes vandales, les tablettes Albertini, découvertes à Tébessa en 1928 et qu'il est le premier à étudier. Un autre insulaire va poursuivre le travail d'Albertini à la Direction des Antiquités d'Algérie, le Bastiais Louis Leschi (1893-1954). Il est, en compagnie du colonel Baradez, le pionnier de l'archéologie aérienne en Afrique du Nord. En 1949, il fonde un laboratoire d'anthropologie préhistorique au musée du Bardo et reprend, entre autres, les fouilles de Lambèse un siècle après son compatriote Jean-Luc Carbuccia.

Ces parcours témoignent de la participation intellectuelle des Corses à l'œuvre coloniale en Algérie à travers une discipline archéologique censée exhumier le passé romain du Maghreb afin de mieux légitimer la présence française et d'inscrire celle-ci dans un rôle civilisateur, dans le sillage du modèle impérial antique.

Ariane JURQUET

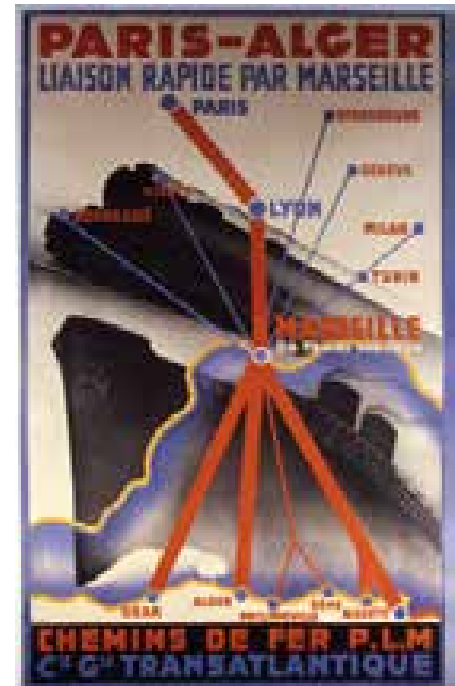
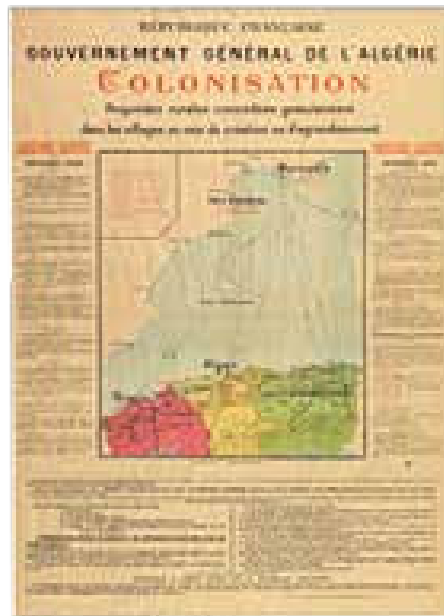
Tunique modèle 1893 de Dominique Leandri, chef d'escadron au 2^e régiment de chasseurs d'Afrique
J. Rueffard fils, Lyon
1914
Textile, cannetille, métal
69 x 55 cm
Association Sinitnelle

Buste du général Bonaventure Carbuccia (1808-1854)
BLOCH Elisa (1848-1905)
1880
Plâtre patiné
83,5 x 65 cm
Musée de l'Armée, Paris
Inv. 5114 ; Db 135



Bouzina, fin d'été
VILLAIN Henri (1878-1938)
1938
Huile sur toile
48 x 61 cm
Musée d'Orsay, Paris
Inv. RF 1977 361 ; LUX 0183 P

Les Corses au Maghreb : participer à la colonisation et vivre « à l'usu corsu »



Dès leur débarquement en 1830, les Français s'approprient des terres Arabes dans le Sahel d'Alger et la plaine de la Mitidja. Parallèlement, les autorités encouragent une émigration ouvrière depuis la France, mais aussi l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie. Dans les années 1840, une série d'ordonnances royales permettent d'accaparer les terres des Arabes en fuite ou en exil ainsi que celles des tribus qui prennent les armes contre la France: l'idée d'une colonie de peuplement prend forme. En 1848, trois départements algériens sont tracés jusqu'aux limites du Tell: ceux-ci englobent les poches de peuplement européen ainsi que les villes d'Alger, Oran et Constantine. Les autorités françaises souhaitent ainsi établir 42 colonies qui abriteraient des colons volontaires installés aux frais de l'État. Au milieu du XIX^e siècle, 110 000 Européens sont installés en Algérie, dont 47 000 Français. Dès la Seconde République, on voit arriver parmi ceux-ci les premiers colons corses, dont un nombre significatif de femmes seules, jeunes ou veuves.

Sous le Second Empire et la Troisième République, le territoire de la colonie s'agrandit à la Kabylie et au territoire saharien. En effet, après la révolte des Kabyles en 1871, les autorités françaises confisquent 450 000 hectares de terres. L'installation des nouveaux colons est d'ailleurs favorisée, puisqu'à côté de la vente de terre, certaines concessions sont attribuées à titre gratuit. Ainsi, entre 1871 et 1895, 300 centres de peuplement sont créés. C'est dans ce contexte qu'il faut placer l'implantation de Corses de Cargèse à Sidi-Merouan, dans le département de Constantine, en 1875.

Au total, entre 1871 et 1919, 870 000 hectares sont livrés aux colons, tous situés dans le Tell. Après la parenthèse de la Première Guerre mondiale, la colonisation de l'Algérie se poursuit. Et on assiste encore en 1926 à une vente organisée par le gouvernement général de l'Algérie de «110 propriétés rurales de 4 à 378 hectares».

Tout au long du XIX^e siècle, les projets de colonisation attestent de l'engouement, en France, pour cette nouvelle colonie, qui apparaît comme un Eldorado, une terre vierge sur laquelle pourra se développer une civilisation modèle destinée à régénérer le pays tout entier au prix d'une colonisation vertueuse. Et c'est bien ainsi que la décrit, en 1853, le peintre Eugène Fromentin depuis Blida alors qu'il contemple la plaine de la Mitidja: «Un sol fertile, de belles eaux, un climat très doux, juste assez d'hiver pour aider les cultures européennes, un été qui semble propice aux tropicales; un air salubre et, pour horizon, trois cent mille hectares de terre qui attendent la charrue.»

Ariane JURQUET

Pendant plus d'un siècle, la Corse est perçue comme une étape entre la France métropolitaine et le Maghreb.

Cette vision s'explique d'abord par la géographie. Après la conquête de l'Algérie et surtout sous le Second Empire naît l'idée que l'île aurait un rôle à jouer dans le cadre de l'édification de l'Empire colonial: celui de faire le lien entre l'Afrique du Nord et la France.

C'est effectivement le cas, puisque les rotations maritimes entre le Maghreb et Marseille — principal port colonial en Méditerranée — comptent bien souvent une escale en Corse.

Mais cette perception est également confortée par une certaine littérature: celle des récits de voyage, forts de cette connexion dans l'itinéraire entre les deux espaces.

La Corse devient ainsi un «entre-deux» reliant l'hexagone à ses territoires maghrébins à la fois matériellement dans le cadre des transports, mais aussi symboliquement dans l'imaginaire des Français.

Sylvain GREGORI

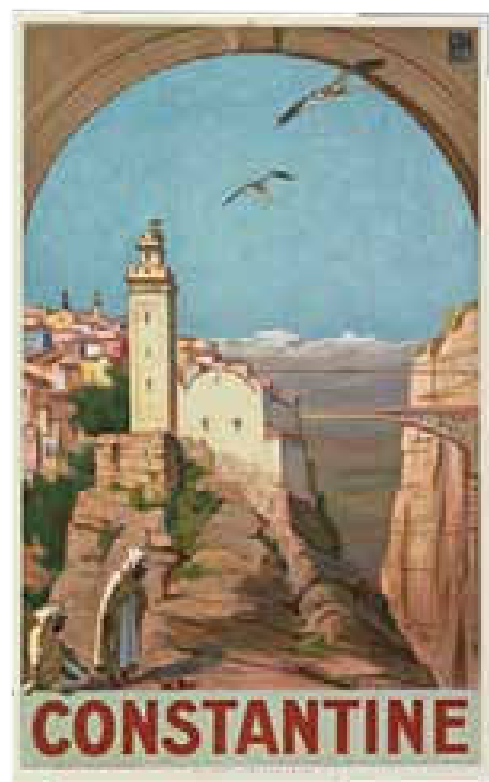
Colonisation. Propriétés rurales concédées gratuitement dans les villages en voie de création ou d'agrandissement (...)

**Gouvernement général de l'Algérie
LECLERC Max (?-?) & BOURRELIER H. (?-?), imprimerie, Paris
1905**

Imprimé
106 x 78 cm
Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence
Inv. FR ANOM 0009F1169

**Paris-Alger liaison rapide par Marseille
FALCUCCI Robert (1900-1989)
1939**

Imprimé
38,5 x 52
Chambre de Commerce et de l'Industrie
Aix-Marseille-Provence
Inv. QAF 650



Le port d'Alger
CORBELLINI François
(1863-1943)
1927
Huile sur toile
89,5 x 115,5 cm
Collection particulière

Chemin de fer de Bône Guelma et prolongements. Algérie et Tunisie
ROVES Henri (?-?)
Société Lyonnaise de photochromogravure, Lyon
1910
Imprimé
114 x 80,5 cm
Archives Nationales d'Outre-Mer,
Aix-en-Provence
Inv. FR ANOM 0009Fi778

P.L.M Constantine
JOBERT Paul (1863-1942)
SERRE Lucien et Compagnie, Paris
1926
Imprimé
100 x 62 cm
Archives Nationales d'Outre-Mer,
Aix-en-Provence
Inv. FR ANOM 0009Fi560

P.L.M. Tlemcen
CARRE Léon (1878-1942)
Lithographie Baconnier, Alger
1929
Imprimé
101 x 64 cm
Archives Nationales d'Outre-Mer,
Aix-en-Provence
Inv. FR ANOM 0009Fi200



L'appropriation symbolique de la culture du Maghreb par les Corses qui y ont vécu se matérialise par de nombreux objets ramenés d'Afrique du Nord et souvent offerts en cadeau à leurs proches restés sur l'île. Ces vases en sont un des nombreux exemples.

Ils représentent le souvenir d'un fragment de vie passé au Maroc pour Yvonne Moracchini à laquelle son mari Jacques-François les avait offerts. Originaire de Ventiseri où il est né en 1905, Jacques-François fait le choix d'épouser une carrière militaire en 1925, comme des centaines de Fiumorbais de sa génération. À partir de 1927, il se réengage au 22^e régiment d'infanterie coloniale et part en Indochine. En 1934, devenu sous-officier, Jacques-François est affecté au

Maroc, où il restera jusqu'en 1937. En 1942, il rentre en Corse afin d'épouser Yvonne. La même année, le couple retourne au Maroc, puis en Algérie, car Jacques-François est rappelé pour y servir.

Ces vases ont été produits par les ateliers de la ville portuaire de Safi ou Afsi, connue comme l'une des capitales historiques de la céramique marocaine influencée par les traditions berbères, arabes et andalouses depuis le XV^e siècle. Ces céramiques éponymes sont reconnaissables à leurs couleurs vives, aux décors géométriques, ainsi qu'à leur émail brillant obtenu par une cuisson à haute température.

Angéline ROSSINI

Ensemble de documents de la famille Moracchini à Marrakech 1942

Photographie, imprimé, manuscrit
9 x 5,5 cm; 15 x 21,5 cm
Collection particulière

Vases marocaines Atelier de Safi Vers 1942

Céramique
30 x 15 cm
Collection particulière



Lorsqu'il sert avec application la première page de son «cahier de devoirs quotidiens» le 17 octobre 1882, le jeune Laurent Verdoni, «âgé de 9 ans 1/2», débute une année scolaire qui va être une année charnière pour l'école de la République. Ainsi, alors qu'il suit l'enseignement de l'école arabe-française d'Oran sous la conduite de Monsieur Delord qui en est le fondateur, le jeune Corse écrit une première leçon intitulée *L'Instruction*, dont le texte résume l'ambition du moment, à savoir nourrir l'esprit des jeunes gens pour en faire des êtres complets et «capables de réussir les examens du certificat d'études primaires».

Laurent Verdoni est né à Omessa en 1872, de Domenico Verdoni, sergent-major de l'administration pénitentiaire, et Maria Giuseppa Taddei, sans profession. Tous deux originaires de ce village, ils s'étaient mariés en 1872 avant d'aller s'installer en Algérie, à Oran, comme de nombreux insulaires. En 1882, Laurent bénéficie de l'instruction publique gratuite, laïque et obligatoire comme voulu par Jules Ferry pour les enfants âgés de six à treize ans. Les lois du 16 juin 1881 (gratuité) et du 28 mars 1882 (obligation et laïcité) forment le cœur de la réforme des écoles publiques désormais indépendantes des cultes. L'instruction religieuse est supprimée du programme et remplacée par l'enseignement moral et civique, conçu comme le ciment de la République. L'école devient ainsi un outil politique censé fabriquer le citoyen républicain.

Dès lors, la République investit massivement dans les infrastructures scolaires: construction d'écoles, formation d'instituteurs, élaboration de manuels uniformes. L'école du village devient alors le symbole visible de la République triomphante.

En Algérie, des écoles françaises ont été créées dès 1832 pour les enfants des colons, tandis que des écoles dites *arabes-françaises* ont été déployées dans le but d'alphabétiser les enfants musulmans dans une perspective de «pacification

morale». En 1882, une circulaire du gouverneur général précise: «Il faut que les indigènes apprennent à connaître la France, à l'aimer et à obéir à ses lois.» Ces écoles mixtes d'un nouveau genre, où l'enseignement est bilingue, incarnent une tentative d'assimilation partielle.

Dans l'école des garçons où il est inscrit, Laurent Verdoni noircit chaque jour les pages de son «cahier de devoirs quotidiens», au rythme des dictées, des leçons d'histoire, de géographie et de mathématiques, délivrées par l'enseignant. Remarquablement écrit, ce cahier présente les ambitions de l'école républicaine. Il témoigne tout à la fois de l'ambition d'universalité de l'école républicaine et de ses paradoxes, l'instruction émancipatrice en métropole devenant en Algérie un instrument d'assimilation et de contrôle colonial. Le cahier de Laurent Verdoni raconte ces deux visages de l'instruction publique, celui d'un enfant que la République veut former à la liberté, à la raison et celui d'une colonie où l'instruction demeure un privilège, réservé à quelques-uns. Ainsi, l'école arabe-française d'Oran de 1882 fut bien un laboratoire d'universalité, mais porteur d'un universel encore inachevé et inégal.

Olivier JACQUES

**Cahier d'écolier de l'école arabe française d'Oran
ayant appartenu à Laurent Verdoni**

1882

Manuscrit
21,5 x 34 cm
Collection Olivier Jacques

François Pietri est né à Bastia en 1882. Il est le fils d'Antoine Pietri, conseiller directeur du contentieux de l'État égyptien, et de Clorinde Gavini, sœur des parlementaires Sébastien et Antoine Gavini. Ce dernier est le chef de file de la droite insulaire durant la Troisième République.

François Pietri passe donc son enfance à Alexandrie. Une période qui le marquera, car il sera président de l'Association France-Égypte dès sa création, de 1936 à 1940. Poursuivant ses études au collège Stanislas, à Paris, de 1895 à 1899, il est lauréat du concours général en 1897 et 1898. Licencié ès lettres en 1900, docteur en droit et diplômé de Sciences Po en 1903, il couronne ses études en étant reçu, en 1906, au concours de l'Inspection des Finances. Ce parcours d'excellence le conduit à exercer diverses fonctions dans plusieurs cabinets ministériels. En 1908, il est chargé de mission auprès de Clemenceau, président du Conseil. En 1911-1912, il devient directeur de cabinet de Joseph Caillaux, président du Conseil.

Mobilisé lors de la Grande Guerre, il est blessé à Douaumont en 1916. Démobilisé en 1917, il est nommé directeur général des Finances du Maroc auprès du résident général Hubert Lyautey. François Pietri adhère à la conception du protectorat défendue par ce dernier et considère le Maroc comme un territoire en pleine construction, appelé à un développement prometteur. À la direction générale des Finances, François Pietri occupe une position centrale dans la mise en œuvre des différentes orientations politiques et économiques. En 1920, sous son contrôle, la résidence générale sollicite un important emprunt destiné à façonner, sur dix ans, le développement du protectorat. Afin de soutenir des choix favorables aux intérêts économiques métropolitains, aux milieux financiers et industriels, mais aussi à l'agriculture coloniale, François Pietri mobilise les politiques budgétaires, douanières et monétaires. C'est notamment à ce titre qu'il règle la délicate question de la réforme du hassani, monnaie d'argent tirant son appellation du sultan Moulay Hassan, qui constituait la base du système monétaire marocain avant d'être remplacée par le franc marocain et le papier-monnaie.

François Pietri quitte le Maroc en 1924 en devenant député de la Corse. Une longue carrière politique débute alors, aussi bien à l'échelle nationale que départementale. Durant l'entre-deux-guerres, il est plusieurs fois ministre. En Corse, il est élu conseiller général du canton de Moïta de 1932 à 1937, président de l'assemblée départementale durant la même période et député, sous l'étiquette de républicain de gauche, de 1924 à 1940. Le 10 juillet 1940, au congrès de Vichy, il vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. En septembre 1940, après avoir été pendant cinquante-trois jours ministre des Communications dans le gouvernement Pétain, il est nommé ambassadeur de France à Madrid. Il y demeure jusqu'en 1944. À ce titre, il est condamné, en 1948, par la Haute Cour de justice à cinq ans d'indignité nationale. En 1950, il est relevé de cette condamnation par le Conseil supérieur de la magistrature. Grand sportif et auteur de nombreux ouvrages économiques et historiques, François Pietri est également distingué par plusieurs décorations, dont la Légion d'honneur en 1921. Il décède à Sartène en 1966.

Jean-Paul PELLEGRINETTI



François Pietri
PRUD'HOMME Georges (1873-1947)

1932

Bronze

26,5 x 17 x 1,5 cm

Musée des Beaux-Arts de la Rochelle

Inv. MAH 1978.6.4



Né le 25 janvier 1920 à Poggio-di-Nazza, Raoul Télémaque Chiari est issu d'une famille de la classe moyenne. Son père travaille dans les chemins de fer corses et sa mère est femme au foyer. À l'âge de 18 ans, il s'engage au 8^e régiment de spahis, il est immédiatement affecté au Maghreb : à Fès en 1938, puis à Oran en 1939. La même année, Raoul Télémaque est envoyé à Beyrouth avant d'être rapatrié à Marseille. Il repart pour l'Afrique du Nord en 1941, à Alger, puis à Biska au 6^e régiment de spahis algérien. Il effectuera le reste de sa carrière militaire principalement au Maghreb (1942-1954), se réengageant en 1946 à Constantine au titre de 9^e régiment de spahis algériens, puis en 1947 au titre de 9^e régiment des chasseurs d'Afrique dont ce burnous et ce képi proviennent. Nommé adjudant en 1951, puis réformé en 1963, Raoul Télémaque Chiari fait partie des dernières générations d'engagés volontaires corses ayant servi en Afrique du Nord.

Angéline ROSSINI



Souvent évoquée uniquement comme source documentaire, la presse Corse du Maghreb mérite d'être un objet d'étude en soi. Les Corses, qu'ils soient journalistes, gérants ou rédacteurs en chef, ont massivement investi le secteur des journaux quotidiens ou des périodiques. Cette présence est constante pendant toute la période de la colonisation et l'Algérie, colonie de peuplement, y détient une place prépondérante. Évaluer le nombre de titres parus s'avère difficile tant les journaux, matière mouvante, sont souvent éphémères, comme *L'Action corse et algérienne* (1913-1914), suspendue par la Première Guerre mondiale. Par ailleurs, les difficultés de recension et d'accès aux différents titres seront présentes tant que le projet de numérisation de l'ANOM ne sera pas achevé. La présence des acteurs d'origine insulaire dans la presse des colonies peut prendre des visages très divers. Les journaux spécifiquement corses sont souvent liés à l'action d'associations, comme le *Bulletin de la Société des Corses d'Alger* dirigé par le colonel Sébastien Silvani (1957-1961) ou la *Revue mensuelle de la Fédération des Groupements corses de l'Afrique du Nord* (1929-1930). Leurs intérêts sont essentiellement tournés vers la constitution d'un réseau de sociabilité corse et participent ainsi au relèvement économique de l'île oubliée. D'autre part, les Corses forment une communauté nombreuse, suscitant l'intérêt des journaux du Maghreb. Ceux-ci veulent les fidéliser en créant des pages qui leur sont consacrées. C'est le cas de *Tunis-soir* (1934-1957) avec la rubrique «La Corse, Folklore, Tourisme, Sports et Informations diverses», paraissant tous les mardis à partir de 1951, se composant essentiellement d'articles nostalgiques sur les traditions corses.

Toutefois, la présence de Corses dans la presse peut revêtir un enjeu plus politique. Ceci est surtout le cas lorsque des Corses sont rédacteurs en chef de journaux généraux. Ces derniers sont souvent issus de milieux privilégiés du monde juridique — avocat, greffier —, mais peuvent également revêtir un schéma plus traditionnel, celui de l'imprimeur de la presse de province, comme Paul Pompeani, imprimeur à Constantine et rédacteur en chef du *Réveil de Bougie* (1902-1905). Issu du monde juridique, Théodore Zanettacci est le créateur de *L'Écho du soir* (1900), dont il est rédacteur en chef jusqu'à 1906, date à laquelle il quitte, non sans regrets, sa ville natale de Constantine, pour prendre ses nouvelles fonctions d'avoué à Philippeville. Ce journal est radical et radical-socialiste et promeut la tolérance en matière religieuse en se positionnant vigoureusement contre l'antisémitisme. À l'opposé sur cette question, se situe *Le Nouvel Antijuif* dont Louis Filippi est rédacteur en chef. Ce périodique est à replacer dans le cadre de la crise antijuive d'Alger de 1897-1898 qui, même si elle a ses raisons propres, trouve un écho dans l'affaire Dreyfus, puisque deux Corses du Comité républicain antijuif Gandillot d'Alger signent le monument Henry.

Vanessa ALBERTI

Képi et Burnous de Raoul Télémaque Chiari
Anonyme
1951

Draps de laine, canetille, coton, cuir
11 x 26,5 x 18 cm; 176 x 180 cm
Collection particulière

L'Action corse et algérienne
29 avril 1914

Imprimé
55,6 x 37,8 cm
Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence
Inv. BIB 30004



La forte présence de la communauté Corse au Maghreb sous la Troisième République a eu pour conséquence l'émergence d'une élite politique d'origine insulaire dans ces territoires. Du simple conseiller municipal jusqu'au député ou sénateur, ces hommes ont toutefois représenté un électorat beaucoup plus vaste que celui de cette diaspora. Parmi ces personnalités figure Paul Pantaloni. Né à Ucciani en 1884, sa famille s'installe dans la région de Bône alors qu'il est enfant. Après des études de médecine à Alger, il sert comme médecin dans une unité de tirailleurs algériens durant la Grande Guerre. À sa démobilisation, il entame une carrière politique. À Souk-Ahras, il devient rédacteur du journal *L'Essor algérien* avant d'être élu, dès 1919, conseiller général de Constantine, délégué financier et membre du Conseil colonial. En 1933, malgré plusieurs échecs aux précédentes consultations législatives, il est élu maire de Bône. Il démissionne de son mandat sous Vichy et rentre sur son île natale. Accusé de proximité avec le leader collaborationniste corse, Simon Sabiani, il n'est blanchi qu'en 1945. Après un court passage l'année suivante comme membre de la II^e Assemblée constituante, il est élu député de la fin 1946 à la fin 1955 sous l'étiquette des républicains indépendants. Il prend part aux débats parlementaires au cours desquels il se fait un fervent défenseur de l'Algérie française. En juin 1956, il est la cible d'un attentat du Front de libération

national (FLN) au cours duquel il est blessé par balle. L'année suivante, il démissionne de son poste de maire afin de protester contre la politique algérienne de Guy Mollet.

C'est durant son mandat de maire de Bône qu'il fait ériger le stade de la ville. Au cours de la cérémonie officielle d'inauguration, le 23 mai 1937, ceint de son écharpe tricolore, il se voit remettre cette symbolique couronne de laurier en laiton qui n'est pas sans évoquer celle des empereurs romains et, à travers eux, le modèle antique de la colonisation qui marque alors profondément l'imaginaire français. Paul Pantaloni fait partie de ces grandes figures d'origine insulaire qui incarnent à la fois l'intégration à la nation et à l'Algérie française tout en maintenant un fort sentiment d'appartenance à la communauté corse. Il décède en 1973 à Vero où il s'était retiré.

Sylvain GREGORI

Couronne de la cérémonie d'inauguration du stade municipal de Bône et écharpe de maire de Paul Pantaloni

Anonyme

1937

Métal, textile, cannetille
6,5 x 18,5 x 21,5 cm; 95,5 x 11 cm
Association Sintinelle



Alexandre Alfonsi naît en 1866 à Bastia. Au début des années 1880, ses parents s'établissent à Alger, et il peut ainsi entamer des études artistiques à l'École nationale des beaux-arts d'Alger à la fin des années 1880, où il suit notamment des cours de dessin graphique. Comme peintre, Alexandre Alfonsi a rendu avec sensibilité des paysages de Corse (Ajaccio, Cargèse, etc.) ainsi que des scènes de la vie quotidienne à Alger. Lié avec de nombreux artistes algérois, dont Frac, il réalise des encadrements spécifiques pour des peintres réputés.

Dès la fin de ses études aux Beaux-Arts d'Alger, Alexandre Alfonsi, qui est un excellent dessinateur, se spécialise dans la fabrication du meuble d'art oriental et fonde, en 1894, son atelier à Mustapha Supérieur à Alger. Il déménage ensuite son atelier, auquel est adjoint un magasin d'exposition, dans un immeuble réalisé par l'architecte ajaccien Jacques-Baptiste Bastelica (1887-1964). Alfonsi reste d'ailleurs tout au long de sa vie en contact avec sa Corse natale, y séjournant et se liant d'amitié avec de nombreux artistes d'origine insulaire vivant, comme François Acquatella (1876-1942) en Algérie.

Dans sa production, Alfonsi met en valeur les subtilités de l'art arabe et berbère et, rapidement, son entreprise sera connue dans le monde entier. Dénommée «À l'artisan Algérien, fabrique de meubles d'art berbères», l'enseigne est légèrement modifiée par la suite et, en 1932, la maison s'appelle «À l'artisan Algérien, fabrique de meubles d'art oriental». Il est vrai qu'elle propose une large gamme d'articles avec des meubles ornés de sculpture et incrustations de nacre et de métal, des tentures et coussins, des tissages berbères, des lustres et lampes arabes en cuivre. L'entreprise est également capable de réaliser des salles

à manger complètes, des meubles pour salons, bureaux, fumeurs, antichambres, etc. Son fondateur, Alexandre Alfonsi, a su retrouver les artisans, les motifs et les savoir-faire et créer des objets adaptés à son temps et au goût du public, ce qui explique son succès. Ainsi, il a obtenu diverses médailles et récompenses. En 1908, il obtient la médaille d'or lors de l'Exposition franco-britannique de Londres pour un lit de repos avec étagères et petits meubles, modèle qui rencontre un grand succès auprès de sa clientèle. Si le mobilier exposé en Angleterre présente une riche marqueterie de nacre, il réalise aussi des exemplaires plus simples aux ornements moins élaborés, comme l'ensemble proposé ici. En 1925, au Salon des artistes décorateurs, dans le cadre de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, il présente un impressionnant buffet de style berbère, à la très riche ornementation sculptée, marqueté de nacre, de bois, de métal et de corail, qui obtient la médaille d'or. Et prouve s'il en est de l'excellence de son travail, il crée le mobilier du bureau du gouverneur général français et se voit confier plusieurs commandes pour l'aménagement des palais d'été et d'hiver, résidences des gouverneurs à Alger. Sa fine connaissance de l'artisanat maghrébin lui vaut aussi d'être mandaté pour acquérir des antiquités orientales qui viennent enrichir la section des objets d'art arabes du musée Stéphane Gsell, aujourd'hui musée des Antiquités nationales d'Algérie.

À son décès en 1944, à Sidi-Ferruch, c'est son gendre, Pascal Baretta, déjà associé à l'entreprise comme marqueteur, qui reprend l'affaire, et une grande partie des meubles que l'on connaît aujourd'hui est depuis toujours restée dans cette famille.

Pierre-Claude GIANILY et Ariane JURQUET

Buffet berbère

ALFONSI Alexandre (1866-1944)

1925

Bois sculpté, nacre, corail

180 x 190 x 40 cm

Collection particulière



Léon-Charles Canniccioni est un peintre réputé pour ses représentations de la Corse et de ses modes de vie sur une longue période. Diplômé de l'École des arts décoratifs et de l'École nationale des beaux-arts, il fait régulièrement des envois au Salon des artistes français entre 1909 et 1949, où il obtient de nombreuses médailles et récompenses parmi les plus élevées : médaille d'or en 1924 et 1937. Très tôt dans les circuits artistiques parisiens, il concourt à de nombreux prix et, dès 1911, il obtient une bourse de voyage de l'État et se rend en Italie. D'autres prix officiels lui procurent des bourses de voyage aux Pays-Bas et en Espagne. En 1932, il obtient le prix de la Tunisie et visite ce pays peu de temps après. Sa production dans le protectorat est relativement

peu abondante et on sait qu'il s'est rendu dans les lieux considérés comme les plus pittoresques alors, à Sidi-bou-Saïd, Kairouan, Gabès, Djerba. Au Salon de 1933, il présente *Dans l'oasis de Chenini et Chameaux à l'abreuvoir devant la mosquée du barbier, Kairouan* et, au Salon de 1934, *Sur une barque de Djerba*. Il a, dans certains cas, donné plusieurs versions des œuvres présentées aux Salons et, lorsqu'il peint le pays, Léon-Charles Canniccioni figure avec brio les couleurs chaudes et contrastées, les rassemblements de personnes, les costumes chamarrés illustrant les motifs communs existant entre la Corse et la Tunisie.

Pierre-Claude GIANCILI

Les Noces de sables est le premier film de Denise Cardi (1922-2000). L'actrice, dont le père, corse, est originaire de Propriano, interprète le rôle d'une jeune Berbère aux côtés de Larbi Tounsi (le prince), Itto Sent Lahrson (la folle) et Himoud Brahimi (le bouffon). Elle est la seule actrice européenne dans ce film tourné au Maroc. La presse évoque un « visage de madone et des yeux de gazelle ». On retrouve l'image traditionnelle de la danseuse orientale reprise par l'affiche française du film, dans lequel la jeune femme exécute la danse de la guedra. Sans dialogue, les images sont accompagnées du commentaire et de la voix de Jean Cocteau. La critique de Jacques Fiechi, dans le n° 109 de la revue *Cinématographe*, revient en avril 1985 sur le film d'André Zwobada et les paroles de Cocteau : « Toute une culture européenne peu soucieuse du sens de l'Histoire s'est passionnée pour les contes Chaamba ou la graphie

targuie avec une admiration qui n'est souvent qu'un survol touristique : (...) "On devine mal chez nous ce qui se passe dans le cœur de ceux dont le culte conserve la violence et la gravité antique." C'est la voix de tête de Jean Cocteau qui dit ces commentaires parcourant le film d'une pédagogie un peu affectée, où l'auteur tente de retrouver ses propres thèmes : (...). Le regard européen a besoin de ces points de repère. Mais comment trait-il droit à la source d'une autre culture ? » Ce conte oriental recèle néanmoins des images documentaires, il est « un prétexte à un étonnant reportage sur le Maroc vrai, sur le Maroc situé loin des fantaisies et des hôtels transatlantiques », écrit Pierre Lagarde lors de la sortie du film (Ciné-miroir, mai 1949). Produit par Maghreb Uni-Films, il est ainsi conçu par le réalisateur pour être doublé dans la langue de chaque pays du Maghreb.

Gabrielle MERLINI



Chameaux à l'abreuvoir
CANNICCIONI Léon-Charles (1879-1957)
Vers 1935

Huile sur toile
65,7 x 101 x 3,5 cm
Collection privée

Portrait de Denise Cardi dans « Les noces de sable »
Anonyme
1948

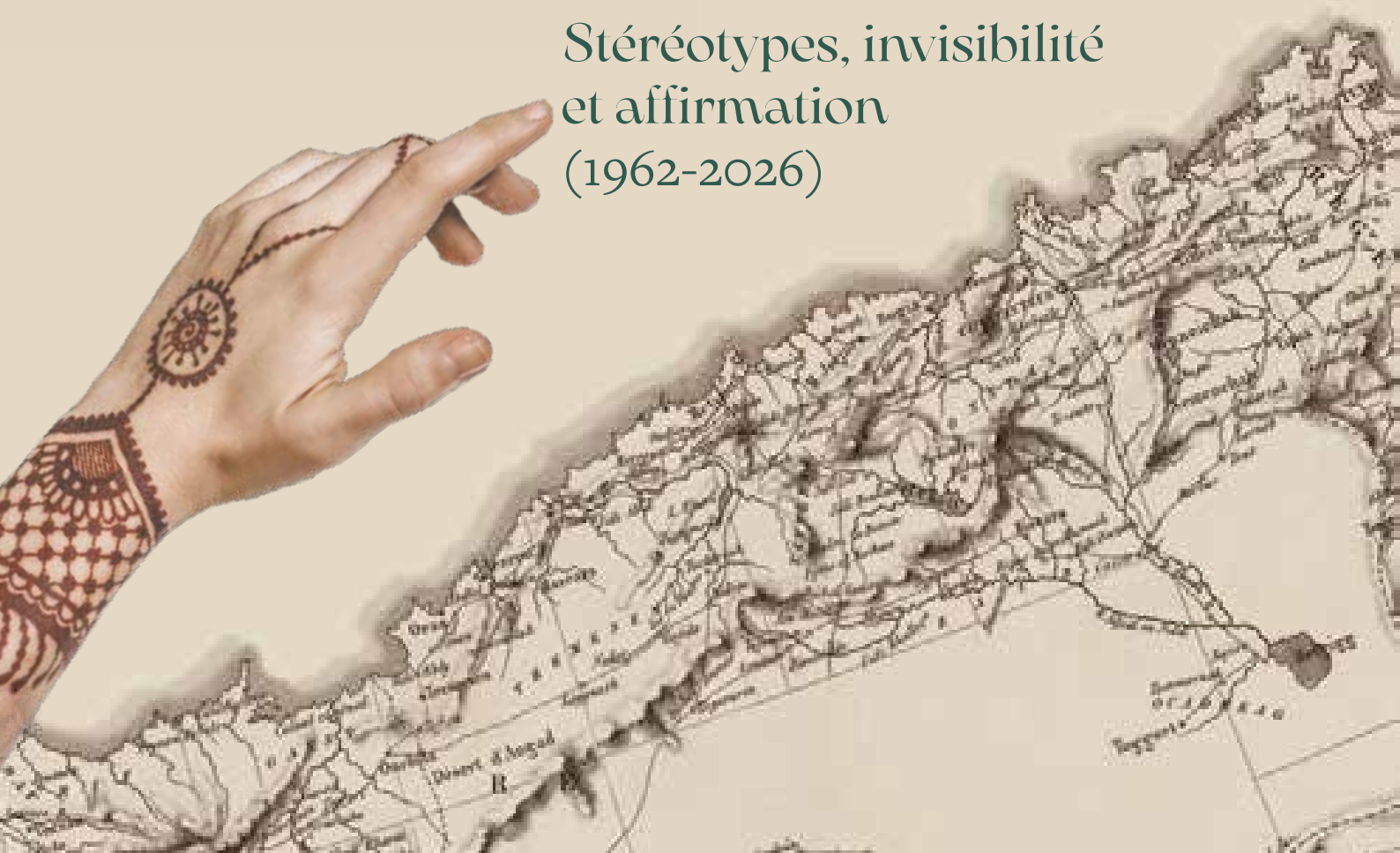
Photographie
21 x 14 cm
Cinémathèque de Corse - Collectivité de Corse, Porto-Vecchio
Réf. : Ford PH 03-040



SECONDE PARTIE

IMMIGRATIONS MAGHRÉBINES EN CORSE

Stéréotypes, invisibilité
et affirmation
(1962-2026)



Au sortir de la décolonisation, la Corse connaît un bouleversement migratoire sans précédent. Après la Seconde Guerre mondiale, l'île est exsangue économiquement et démographiquement. L'État initie, comme ailleurs, un plan d'action régional pour développer le tourisme et l'agriculture. Dès 1957, préparant déjà la décolonisation de l'Algérie, l'installation de rapatriés est étudiée par la société d'économie mixte chargée de la mise en valeur agricole de l'île. Les tractations financières entre celle-ci et le ministère des Rapatriés permettent l'installation de plusieurs milliers de pieds-noirs en plaine orientale sur des lots agricoles initialement prévus pour des agriculteurs locaux.

Ces rapatriés sont les premiers agents du développement agricole de la Corse. Avec eux, arrive une première vague de manœuvriers marocains puis une seconde grâce aux conventions de main-d'œuvre entre la France et le Maroc (1963). L'île s'engage alors dans un tournant économique: le secteur de l'agriculture explose, comme ceux du bâtiment et du tourisme, tandis que la courbe démographique s'inverse. Après les indépendances, plus de 17000 Français du Maghreb arrivent en Corse dont 4500 d'origine insulaire. À la traditionnelle immigration italienne se substitue celle provenant du Maghreb.

Ces bouleversements engendrent de vives tensions. Une partie de l'opinion insulaire s'estime lésée, spoliée et dépossédée. Dès 1965, des attentats contre des rapatriés ont lieu sur fond de revendication régionaliste. Les différentes tendances autonomistes dénoncent une «colonisation de peuplement» par l'État mais aussi les malversations qui touchent alors le monde agricole. Le secteur vinicole est le théâtre le plus spectaculaire de ces tensions avec les événements d'Aléria en 1975. De nos jours, si les Pieds-noirs et leurs descendants sont parfaitement intégrés, la situation est plus complexe pour les immigrés maghrébins.

Cette immigration résulte d'abord d'un fort appel de main d'œuvre. Le travailleur agricole en est la figure archétypique. Le stéréotype de l'Arabacciu émerge dès les années 1960-1970: si le terme peut se traduire par «sale Arabe», il désigne pendant longtemps ces travailleurs indispensables et pourtant à peine tolérés et peu considérés.

Actuellement, la Corse compte 9500 Marocains, 2000 Tunisiens et 1300 Algériens sur une population de 350000 habitants.

Les figures de cette migration sont multiples: ouvriers du bâtiment, saisonniers agricoles, étudiants, classes laborieuses issues du monde rural berbère ou classes moyennes urbaines; individus ou familles partis à l'aventure



ou arrivés dans l'île dans la continuité de relations nouées avec des insulaires installés au Maghreb, etc. Certains connaissent de belles réussites sociales tant dans le secteur public que privé. Leur présence date de plusieurs décennies ou est plus récente, temporaire ou définitive.

Depuis plus de 60 ans, ils participent à façonner la société insulaire, ayant des enfants qui sont, de fait, Français et Corses. Mais ils se heurtent aussi à des phénomènes de communautarisme, d'islamophobie, d'invisibilisation, à des logiques d'exclusion physiques ou symboliques. Les générations nées sur l'île tentent de faire face aux enjeux de l'intégration: refouler leur culture maghrébine pour s'insérer dans une identité corse idéalisée, faire cohabiter leur maghrébinité avec leur corsité, ou encore se replier sur leurs origines. Les relations entre la Corse et le Maghreb perdurent par cette immigration comme par l'héritage des deux siècles de présence insulaire en Afrique du Nord. Des Corses y vivent encore aujourd'hui ou, de l'île, maintiennent un attachement singulier en construisant une mémoire et un imaginaire faisant cohabiter expériences individuelle et collective. S'esquisse alors une appartenance méditerranéenne commune. Autant de traces et d'activités, entre deux rives, à partir desquelles une histoire en miroir de ces mobilités comme une anthropologie de ces identités restent à faire.





A sorte di a sculunizazione, a Corsica cunnosce un cumbugliu migratoriu #cum'è mai. Dopu à a Guerra di u 40, l'isula hè spulpata, l'ecunumia è a demugrafia danu à riflette. U statu avvia, cum'è in altrò, un pianu d'azzione regiunale per sviluppà u turisimu è l'agricultura. À partesi da u 1957, appruntendu digià a sculunizazione di l'Algeria, l'arrughjunà di i ripatriati hè studiata da a sucetà d'ecunumia mesta in carica di a messa in valore agricula di l'isula. Sò messe in anda trattazione finanziarie trà quessa è u ministeru di i Ripatriati chì permettenu a stallazione di parechje millaie di pedinegri in piaghja nant'à lotti agriculi previsti à l'origine per agricoltori lucali.

Issi ripatriati sò i primi agenti di u sviluppu agriculu di a Corsica. Cun elli, ghjunghjenu i primi manuvri maruccani eppo i secondi per via di e cunvenzione di manudopera trà a Francia è u Maroccu (196-3). S'impegna tandu l'isula inde una girata ecunomica: u settore di l'agricultura hè in pienu sviluppu, cum'è quelli di u casamentu è di u turisimu, mentre chì a curva demografica cunnosce un'evuluzione cuntraria. Dopu à l'indipendenze, più di 17 000 Francesi di u Maghreb ghjunghjenu in Corsica cun 4500 d'origine isulana. À a tradizionale immigrazione taliana si sustituisce quella di u Maghreb.

Issi svultulimi inghjennanu tensione vive. Una parte di l'opinione isulana pensa d'esse messa d'accantu, spugliata è spatrunata. À partesi da u 1965, attentati contr'à i ripatriati si facenu sott'à un fondu di rivendicazione regionalista.

E sfarente cappelle autunumiste palesanu una «culunizazione di pupulamentu» da u Statu ma dinù malversazione chì toccanu tandu u mondu agriculu. U settore viniculu hè u teatru u più spettaculare di isse tensione cù l'avvenimenti d'Aleria in u 1975.

Oghje, sè i pedinegri è i so discendenti sò integrati bè, a situazione hè più cumplessa per l'immigrati magrebini. Issa immigrazione hè u fruttu d'una chjama forte per a manu d'opera. #U travagliadore agriculu ne hè a figura archetipica. U stereutipu di l'Arabacciu ghjunghje inde l'anni 1960-1970: sè u termine si pò traduce di manera assai sprezzativa, designa mentre un tempu longu i travagliadori indispesevuli ma micca considerati.

Oghje, conta a Corsica circa 9500 Maruccani, 2000 Tunisini è 1300 Algeriani nant'à una popolazione di 350000 abitanti.

E figure di issa migrazione sò parechje: uperaghji di u casamentu, statinanti agriculi, studenti, classe laburiose isciute da u mondu campagnolu berberu o classe mezzane urbane; Individui o famiglie partute à l'avventura o ghjunte in l'isula inde a cuntinuità



di e rilazione intrecciate cun isulani stallati à u Maghreb, ecc. Certi cunnoscenu belle riescite suciale tantu in u settore publicu ch'è privatu.

A so presenza data di parechji decenni o hè più recente, tempuraneu o definitivu.

Dipoi più di 60 anni, particepeghjanu à murà a sucetà isulana cun figlioli chì nascenu di fatti, Francesi è Corsi. Ma s'intoppianu dinù à fenomeni di cumunutarisimu, d'islamufubia, d'invisibilizazione, à logiche di sclusione fisiche o simboliche. E generazione nate nant'à l'isula a li provanu à risponde à l'imbusche di l'integrazione: rispinghjè a cultura magrebina per entre inde una cultura corsa idealizata, fà campà una magrebinità cù a so cursità, o puru ripiegassi cum'è unauscita di dui seculi di prisenza isulana in l'Africa di u Nordu. Ci campanu sempre Corsi chì mantenenu una leia singulare custruiscendu una memoria è un imaginariu chì face cumbasgià sperienza individuale è cullettiva. S'abbozza tandu un'appartenenza mediterranea cumuna.

Tante tracce è d'attività, trà e duie sponde, à partesi da quesse si scrive una stori in spechju di issi tramuti cum'è un'antrupulugia di isse identità chì fermanu à fà.



Le temps de la rupture : 1954-1962



Ange-Toussaint Pietrera est né en 1933 à Santu Petru di Tenda. Durant la guerre d'Algérie, il est mobilisé au sein du 22^e bataillon de chasseurs alpins qui stationne d'abord au Maroc en 1955-1956, puis passe en Kabylie (Thénia, Bouira, etc.) jusqu'en 1964. Ce parcours à travers le Maghreb est retracé à la main sur cette carte géographique. Il s'achève à Sakiet en Tunisie, où Ange-Toussaint est démobilisé. Jusqu'à son décès en 2025, il gardera un souvenir profond et vivace de ce conflit. Comme beaucoup d'appelés du contingent, cette période confrontant l'individu à la violence, celle de la guerre et de la colonisation, se mêle à un moment charnière de leur vie : celle d'un jeune adulte. Ses photographies témoignent d'ailleurs de ce conflit qui ne dit alors pas son nom, mais qui marquera intimement ceux qui y ont participé.

Ange-Toussaint PIETRERA

Ensemble d'objets appartenant à l'appelé Ange-Toussaint Pietrera 1955

Imprimé, photographie, textile, métal
Collection particulière



Né en 1918 à Porto Rico où, comme beaucoup de Cap-Corsins, son père avait émigré, Jean-Baptiste Biaggi est étudiant en droit à Paris et devient militant de l'Action française. Il se porte volontaire à la déclaration de guerre de 1939 et est grièvement blessé au cours de la campagne de France. Sa belle conduite au feu lui vaut d'accéder à un poste de responsabilité au sein de la Légion française des combattants, organisation pétainiste, dans son département d'origine. Il en démissionne en 1941. De retour à Paris, il entre dans la résistance et participe à la fondation du réseau Orion, dont il devient l'un des principaux animateurs. En décembre 1943, il est arrêté et torturé par la Gestapo. Il parvient à s'évader en mars 1944. Il réussit à rejoindre l'Afrique du Nord et on le retrouve dans l'armée de Libération comme officier des Commandos de France dans lesquels il combat jusqu'en Allemagne. En 1947, cet avocat et fervent gaulliste rejoint les rangs du Rassemblement du peuple français (RPF). Mais ses convictions nationalistes le rattrapent durant la guerre d'Algérie. Il fonde en effet en 1956 les Volontaires pour l'Union française, groupe violemment anticomuniste. L'année suivante, avec son compatriote Alexandre Sanguinetti (1913-1980), il crée le Parti patriote révolutionnaire. Il est élu député de Paris sur la liste Union pour la nouvelle République (UNR) lors des élections législatives de 1958. L'année suivante, avec le député corse Pascal Arrighi (1921-2004), également acteur des événements de mai 1958, il met en place le Rassemblement pour l'Algérie française. Fin 1959, il démissionne de l'Union pour la nouvelle République par opposition au choix du général de Gaulle sur l'autodétermination algérienne. En 1960, il prend une part active à la semaine des barricades à Alger, mais semble avoir gardé ses distances avec l'OAS. Dans les années 1980, il est élu conseiller territorial à l'Assemblée de Corse sous l'étiquette Front National. Il décède en 2009 à Cagnano, dont il avait été maire de 1965 à 1983 et de 1995 à 2001.

Sylvain GREGORI



Ce numéro de *L'Écho de la Corse*, daté de janvier 1960, titre en une de page «Tragique bilan de la pacification». L'article s'ouvre sur ces mots : «*La Corse a, on le sait, lourdement payé son tribut sur les champs de bataille d'Extrême-Orient d'abord, d'Afrique ensuite.*»

Cette publication s'inscrit dans le contexte de la guerre d'Algérie (1954-1962), alors en cours. Le conflit, marqué par une intensification des combats à la fin des années 1950, entraîne des pertes humaines importantes. Du côté français, les chiffres font état d'environ 25000 soldats français morts, ainsi qu'environ 2700 à 2800 civils français d'Algérie morts, 7541 blessés et 875 disparus. Les pertes dans le camp algérien sont plus importantes, mais sont plus difficiles à établir avec précision. Les estimations varient fortement selon les sources. Le nombre de victimes civiles se situe entre les 300000 et 400000 personnes. Concernant les soldats de l'ALN, les chiffres estimatifs s'établissent à environ 130000 morts.

À travers cette une, la presse corse souligne l'implication insulaire dans les conflits de décolonisation touchant l'Indochine et surtout l'Algérie. Elle témoigne de la perception locale d'une guerre lointaine, mais présente dans le quotidien de nombreuses familles corses.

Léa GIANNETTI

Le basculement : décolonisation, tournant économique et migrations



La loi du 2 août 1954 donne au gouvernement français le pouvoir d'adopter toutes les mesures qui favoriseraient la mise en valeur de régions marquées par le sous-emploi ou un développement économique insuffisant. La Corse figure parmi les sept territoires qui ont bénéficié de crédits d'aménagement régionaux avec le Bas-Rhône Languedoc (1953), l'Aquitaine (1958), les Coteaux de Gascogne et l'Auvergne (1959), le Limousin (1960) et l'Est (1962). Le *Journal officiel* du 19 avril 1957 mentionne les objectifs de ce plan d'action régional: former des «élites agricoles capables d'organisation économique» et faire du tourisme «le levier de la renaissance» de la Corse afin qu'elle devienne rapidement une «seconde Côte d'Azur». Deux sociétés d'économies mixtes sont fondées, la Somivac et la Setco, Sociétés pour la mise en valeur agricole et l'équipement touristique de la Corse.

Dès 1957, la *Revue du ministère de l'Agriculture* mentionne la volonté des rapatriés de participer à la mise en valeur agricole de la Corse. Les crédits de la Somivac, réduits par l'État lors du passage de la Quatrième à la Cinquième République, l'obligent à trouver de nouveaux financements. Cela se traduira par un apport de 20 millions de francs par le ministère des Rapatriés à condition que 75 % des lots agricoles soient réservés à l'installation de sa population (voir Pierre Dottelonde) et, selon les chiffres de l'INSEE, par l'arrivée de 8 100 rapatriés d'Algérie et 6 000 à 7 000 Français du Maroc et de Tunisie.

Les mutations économiques seront radicales: création de grandes exploitations agricoles modernes, augmentation

du produit agricole brut, de la production d'agrumes et de vin, nouveaux emplois, explosion du secteur du bâtiment, inversement de la courbe démographique, développement du tourisme, etc.

Dans ce contexte, les liaisons en Méditerranéen s'intensifient à la fois pour soutenir les mobilités (dé)coloniales et les nouvelles circulations liées au développement du tourisme et des loisirs. La loi de 1956, faisant passer à trois semaines les congés payés, accéléra sans doute ce mouvement. Si la Compagnie générale transatlantique avait déjà inauguré des lignes régulières entre la Corse et le continent depuis la fin du XIX^e siècle, il s'agit après-guerre de proposer une desserte ciblant les nouveaux touristes, comme le montre cette image publicitaire que l'on doit à l'affichiste Édouard Collin.

La Compagnie générale transméditerranéenne prendra le relai à sa création, en 1969, avant de devenir la Société nationale maritime Corse-Méditerranée (SNCM) en 1976. Issue de la fusion des activités en Méditerranée de la Compagnie générale transatlantique et de la Compagnie de navigation mixte, la Compagnie générale transméditerranéenne s'inscrit dans un renforcement de liaisons existant depuis la fin du dix-neuvième siècle, dont la ligne Marseille-Ajaccio-Bône-Alger (1880) et les lignes Marseille-Nice-Ajaccio-Propriano et Marseille-Nice-Corse-Sardaigne (1882).

Liza TERRAZZONI



Conséquences du processus de décolonisation de l'Afrique du Nord, dès 1957, certains Français du Maroc font l'acquisition de terres en Corse, mais c'est l'indépendance de l'Algérie qui bouleverse la donne. Entre 1957 et 1966, environ 17 000 rapatriés arrivent en Corse, dont 4 500 pour la seule année 1962; ils sont, à l'origine, bien accueillis. Il en va bien différemment pour les anciens supplétifs de l'armée française désignés sous le nom générique de harkis. Une cinquantaine de familles sont installées de manière très précaire à Casamozza et surtout dans le hameau forestier de Zonza. Mal préparée, mal organisée, relativement massive aux vues des effectifs des populations locales, leur présence est très mal vécue et mal acceptée.

Près de 40 % des Pieds-Noirs s'installent en ville, investissant le secteur commercial, y apportant un dynamisme certain et de nouvelles pratiques commerciales, en particulier le recours systématique au crédit. La plupart, néanmoins, choisissent l'agriculture et plus particulièrement la viticulture dans la plaine orientale.

Or, cette arrivée des rapatriés coïncide également avec un vaste plan de développement de la Corse qui s'en trouve profondément affectée. À compter de l'adoption, en conseil des ministres, le 30 juin 1955, du Plan d'Action régionale, l'île va subir de profondes mutations tant politiques que socio-économiques. Bien accueillie à l'origine, la politique agricole de mise en valeur de la plaine orientale est rapidement détournée de ses buts initiaux. En effet, l'évolution de la situation en Algérie amène le gouvernement à réserver, de fait, les lots déjà équipés à certains rapatriés d'Afrique du

Nord qui sont parfois financièrement favorisés par rapport aux agriculteurs insulaires. Rompus aux techniques modernes, ils révolutionnent totalement une agriculture insulaire en état de déliquescence avancée. Mais dans le même temps, certains viticulteurs développent des pratiques frauduleuses avec la complicité longtemps tacite de l'administration qui débouchent sur le scandale de *A vinaccia*.

Cette situation est d'autant plus mal perçue que la Corse a été le seul département à rejoindre les putschistes d'Alger du 13 mai 1958 pour la défense de l'Algérie française; à la dépossession, s'ajoute donc le sentiment de la trahison. Car l'opération est ressentie comme une vaste tentative de spoliation, sentiment encore renforcé par les mauvais choix en matière de politique touristique se traduisant par un accaparement des espaces littoraux par quelques grands groupes internationaux. Les tragiques événements d'Aléria (21-22 août 1975) y puisent leur origine.

Didier REY

**Carte de sécurité sociale de rapatrié de
Marie-Françoise Galvani
Caisse primaire d'assurance maladie
1962**

Imprimé
8,8 x 12 cm
Association Sintinelle



Les premiers travailleurs immigrés arrivent en Corse dès la fin des années 1950, appelés par le secteur agricole avant même la promulgation de la convention de main-d'œuvre de 1963. La mise en valeur de la région par le plan d'action régional (1957) a en effet ouvert la voie à une agriculture intensive et mécanisée entraînant une forte demande de travailleurs saisonniers. Ils sont alors, pour la plupart, originaires du Rif marocain et ont transité par la Mitidja algérienne. Au Maroc, dans les régions du Rif ou de Nador, la migration de travail vers les grandes exploitations oranaises des pieds-noirs d'Algérie est pratiquée depuis le dix-neuvième siècle. Ces futurs rapatriés viendront accompagnés des employés qu'ils avaient sur place.

Lorsque François Desjobert, reporter free-lance, photographie ces saisonniers en 1970 et 1974, les flux migratoires sont exponentiels, corrélés aux importantes mutations économiques qui caractérisent alors la Corse. Des milliers d'hectares de vignes, d'immenses caves recouvrent maintenant la région de la Plaine orientale, tandis que la viticulture est développée dans toute la région, comme dans le Sarténais. Quarante ans plus tard, les clichés de la géographe Josepha Milazzo, pris entre 2008 et 2010, montrent des travailleurs marocains employés dans des exploitations agrumicoles en Plaine orientale. Depuis cinquante ans, la demande du secteur agricole ne faiblit pas : chaque année, des centaines de travailleurs saisonniers marocains viennent du Maroc dans le cadre de contrats temporaires. Ces recrutements sont strictement encadrés par la loi française, mais la Corse fait l'objet de procédures d'exception : quand, dans le reste de l'Hexagone, les contrats des saisonniers marocains ne peuvent être inférieurs à quatre mois, dans l'île, ils peuvent être de deux à trois mois, à condition que les employeurs assurent le voyage retour dans le pays d'origine. Ces recrutements peuvent par ailleurs être nominatifs : les agriculteurs font ainsi revenir des hommes avec lesquels ils ont déjà travaillé. Au cœur de l'épidémie de Covid, en 2020, ils ont obtenu l'autorisation exceptionnelle d'affréter, à leurs frais, cinq avions pour acheminer 900 travailleurs marocains pour la collecte des clémentines.

Entre réseaux informels, réseaux familiaux, liens historiques, sociabilités professionnelles remontant à la période coloniale et dérogations institutionnelles, le recrutement des travailleurs marocains se fait souvent au sein des mêmes régions et des familles élargies, illustrant un espace migratoire corso-marocain dont l'activité n'a jamais cessé.

Liza TERRAZZONI

Retour des champs, Plaine orientale
DESJOBERT François (1943-)
1974

Photographie
Collection François Desjobert

Portrait - Série À visages découverts
BUFFA Christian (1965-)
2019

Photographie
120 x 80 cm
Collection Christian Buffa

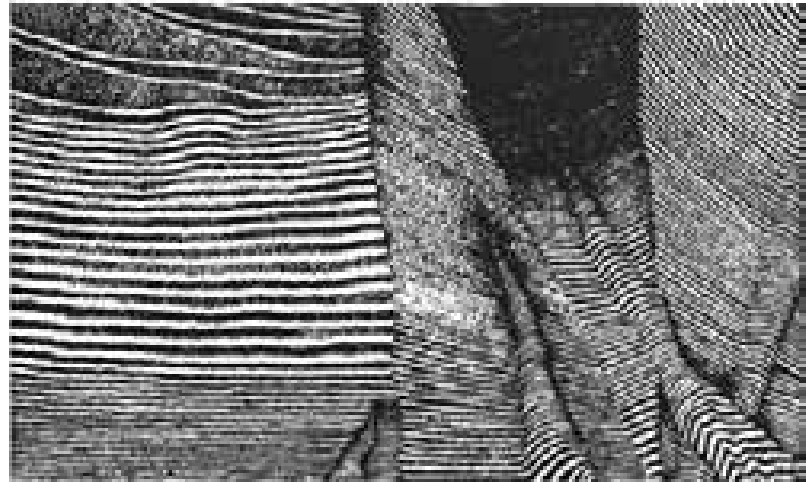
Présences maghrébine en Corse : réalités et représentations



Cette robe est l'une des sept robes qu'a portées ma mère à son mariage avec mon père en juillet 1980. La tradition en Algérie est de porter plusieurs robes traditionnelles et de finir avec la robe de mariée blanche. Celle-ci est un *l'bass*, une robe oranaise, mon père lui avait offert le tissu et elle l'a fait faire par une couturière. C'est le cas pour la plupart des robes, les femmes allaient beaucoup chez la couturière. Petite, j'y ai accompagné mille fois ma mère. J'adorais ces moments entre femmes. On prenait le café, on rigolait, on se faisait mesurer, on défilait, on s'extasiait devant les tissus, les robes en cours de couture.

Mes parents se sont mariés entre Ameur-el-Ain, près d'Alger, et Oran. Le mariage commence du côté de la femme, puis elle quitte le domicile familial en grand cortège de voitures pour aller au domicile de la famille du mari, à Oran, donc, pour ma mère. Je suis née pas loin d'Oran en 1982. Puis nous avons emménagé en France en 88, en continuant à aller en Algérie tous les ans pendant l'été, les vraies vacances au bled. Puis, je suis arrivée en Corse en 2018, avec mes enfants et leur père, à Sarrola village.

Sara AMBROGGIANI



Bruit et Texture, mouvement intérieur sont deux œuvres dessinées aux points à l'encre de Chine noire, tracés à l'aide d'un rotiring 0,7 mm. Pour la réalisation de ces deux dessins, aucun croquis n'a été nécessaire. La simplicité du point comme forme permet de se concentrer uniquement sur l'expression graphique. Il permet surtout d'atténuer au maximum les effets de style dû aux matières ou aux différents outils auxquels nous pouvons habituellement avoir recours dans les pratiques artistiques.

J'assimile mon travail non pas à du dessin dans sa définition classique, mais à l'acte d'écrire. Une écriture qui semble, au premier abord, hasardeuse un peu comme jeter une poignée de sable sur une surface, mais qui répond en réalité à une logique qui lui est propre. L'esthétique qui s'exprime ici se met en place de façon progressive et lente. La réalisation de *Bruit* s'est étalée sur deux ans de 2014 à 2016. J'explore ici les notions de transformation et de transition dans le processus de détermination d'une identité.

Mon travail artistique trouve ses origines dans le nécessaire effort d'adaptation que j'ai éprouvé à concilier les deux cultures dans lesquelles je me suis constitué. Vivre entre deux pays, la Corse et la Tunisie, fut pour moi d'une richesse incroyable. Cependant, le sentiment d'appartenance totale n'a jamais vraiment été satisfait. La nécessité d'adaptation et de justification a nourri ce constant besoin d'exprimer un tout graphique harmonieux construit sur la base de contraste et de recherche d'équilibre. Le noir, le blanc et le point, matières idéales pour cet exercice. Un tout dans lequel l'environnement, ici le papier, ainsi que chaque élément s'exprimant, s'accordent et se complètent dialectiquement. Le résultat final de chaque œuvre donnant l'impression d'une construction réfléchie et préméditée alors qu'il en est tout autre. Chaque dessin étant sujet dès le départ à une infinité de possibles évolutions.

Naym BEN AMARA

Robe de mariée
Anonyme
Dernier quart du XX^e siècle
Textile, perles
139 x 63,5 cm
Collection particulière

Texture, mouvement intérieur
Naym Ben Amara (1984-)
2024
Dessin au point à l'encre de chine
25,8 x 36 x 3,5 cm
Collection Naym Ben Amara

Bruit
Naym Ben Amara (1984-)
2016
Dessin au point à l'encre de chine
100 x 70 x 5 cm
Collection Naym Ben Amara



Ces visages, ces attitudes saisies derrière une baie vitrée où se devinent les reflets de la ville, de la vie des «gens normaux», rappellent le sort de tous les exilés, entre le dedans et le dehors, membres de leur communauté mais aussi retranchés, par choix ou non, de la communauté qui les environne. Pas de femme, ici. Il s'agit de travailleurs, donc d'hommes. Peu de distractions non plus: la partie de cartes ou de baby-foot, les jeux vidéo installés à l'intérieur du bar le Splendid fournissent les rares occasions de se divertir. Il y a bien les périodes de fête, comme le ramadan, où l'on se réunit à la nuit tombée pour rompre le jeûne. L'établissement adapte ses horaires, offre presque un service public d'intégration. Car ces lieux font l'objet d'une appropriation. C'est «leur» endroit, «leur» bar — et le leur, uniquement, celui des «Arabes» — des Arabacci, parfois, des «sales arabes» tant l'exclusion est le lot commun de tous les immigrés pauvres.

Ici, la patience est une condition de la survie. Les uns espèrent les «papiers» qui leur permettront de ne plus craindre les descentes de police et pouvoir enfin travailler légalement; les autres recevront peut-être le rectangle plastifié qui donne le droit de demeurer sur le territoire à la condition de n'y pas travailler. Tous guettent le patron d'un jour, agriculteur ou particulier, qu'ils suivront vers une camionnette anonyme, direction le chantier, les rangs d'arbres fruitiers, l'immeuble où l'on portera les cartons du déménagement.

Ils rentreront tard, avec soixante euros dans la poche pour les plus chanceux. Ils boiront leur café et, aussi, une bière. La journée s'achèvera dans un studio partagé à quatre ou une ancienne cave aménagée par les marchands de sommeil.

Parfois, la persévérance paie. Au Splendid, on se souvient de ce jeune un peu joufflu qui avait «beaucoup galéré» et fini par obtenir ses papiers. Il est mort quelques mois plus tard dans un accident alors qu'il travaillait comme ouvrier du bâtiment sur la Côte d'Azur.

Antoine ALBERTINI



Après avoir accueilli le Maroc lors de sa première édition en 1982, le Festival des cultures méditerranéennes de Bastia reçoit, en 1991, la Tunisie. En parallèle de la manifestation, le musée de Bastia organise l'exposition *La Tunisie à Bastia* qui présente, d'une part, des costumes traditionnels féminins, confectionnés à l'occasion de cérémonies nuptiales, prêtés par le Centre des arts et traditions populaires de Tunis et d'autre part, des œuvres du peintre Gouider Triki (1949). À cette occasion, le ministre de la Culture et de l'Information de Tunisie, Moncer Rouissi, remet à la Ville de Bastia la reproduction d'une mosaïque romaine. Gouider Triki offre, quant à lui, cinq de ses dessins au musée. Dans le catalogue de l'exposition, le maire de Bastia, Émile Zuccarelli, se plaît à évoquer les liens qui unissent la Corse et la Tunisie: «*Des liens immémoriaux nous unissent à la Tunisie, bien plus anciens en toute logique que la première mention des Corses dans l'histoire. Cinq siècles av. J.-C., celle-ci témoigne de la présence de nos ancêtres aux côtés des Carthaginois à la bataille d'Himère. (...) Aujourd'hui, le peintre Triki cherche l'inspiration des origines au cap Bon où passa le périple du Troyen Énée, dont la Corse fut la dernière étape avant l'installation au Latium.*»

Au début des années 1990, on compte en Corse 2284 ressortissants tunisiens, ce qui correspond alors à un peu moins de 15 % de la communauté maghrébine locale et moins de 1 % de la population insulaire globale. En 1999, ils ne constituent plus que 8 % des immigrés maghrébins. En 2021, les Tunisiens forment 7 % de la population étrangère totale, tandis que les Algériens ne comptent que pour 4 % et les Marocains atteignent les 34 %.

Ariane JURQUET

Le Splendid
BUFFA Christian (1965-)
2019

Photographie
60 x 40 cm
Collection Ville de Bastia

Mosaïque tunisienne
Anonyme
Dernier quart du XX^e siècle

Mortier, céramique
75 cm
Musée de Bastia
MECD. 91.3.1



En ce tout début des années 1970, dont on connaît l'importance dans l'histoire contemporaine de l'île, les flux migratoires affectant la Corse connaissent, depuis une décennie au moins, une réorientation vers la rive sud de la Méditerranée et, plus spécifiquement, vers le Maroc. Le nombre de ressortissants des pays du Maghreb s'accroît de façon considérable; en effet, alors qu'ils n'apparaissent pas dans les statistiques avant 1962, ils représentent probablement 8 000 personnes en 1975. Immigration essentiellement masculine à l'origine, elle mute rapidement au point de voir bientôt des familles résider à demeure dans l'île. Nés sur place, ou arrivés très tôt en Corse, les jeunes maghrébins/maghrebines se mêlent à leurs homologues insulaires, notamment dans les cours d'école comme dans les rues des villes, alors terrain de jeu pour quelque temps encore. Le ballon rond y occupe souvent la première place pour les garçons et des amitiés, pas toujours fugaces, s'y lient à cette occasion. Au même moment, les clubs professionnels ajaccien et bastiais peuvent offrir à ces enfants des figures d'identification positives, puisqu'y évoluent, à un moment ou à un autre, des joueurs maghrébins de talent. S'ouvre pour ces fils d'immigrés la possibilité théorique d'une carrière professionnelle mais, plus encore peut-être, le terrain de football est également socialement parlant l'un des rares espaces où une intégration réelle des Maghrébins s'accomplit. D'ailleurs, trente ans plus tard, alors que le football insulaire connaît des années difficiles, le *Journal de la Corse* n'hésite pas à écrire que : «Heureusement, dans les HLM des villes et en Plaine orientale, au sein de ce que l'on appelle la "communauté de destin" et parmi les familles corses qui ne voient pas tous les jours la vie en rose et or, résident quelques raisons d'espérer (...). Il conviendra aussi que le public veuille bien soutenir, au stade et dans la cité, ceux qui représenteront l'avenir du football insulaire ou son chant du cygne.» (23-29 janvier 2004.) Le football n'est pas le seul à offrir cette possibilité, comme le démontre le cas de l'athlétisme. Pour autant, ce champ sportif n'est pas sans danger, car il tend à enfermer ces hommes, et plus rarement ces femmes, dans un espace symbolique auquel, finalement, ils seraient destinés par «nature». Or, dans le même temps, des réussites sociales et professionnelles dans des domaines aussi divers que les métiers liés au tourisme, l'immobilier ou encore l'université sont largement ignorés.

Didier REY

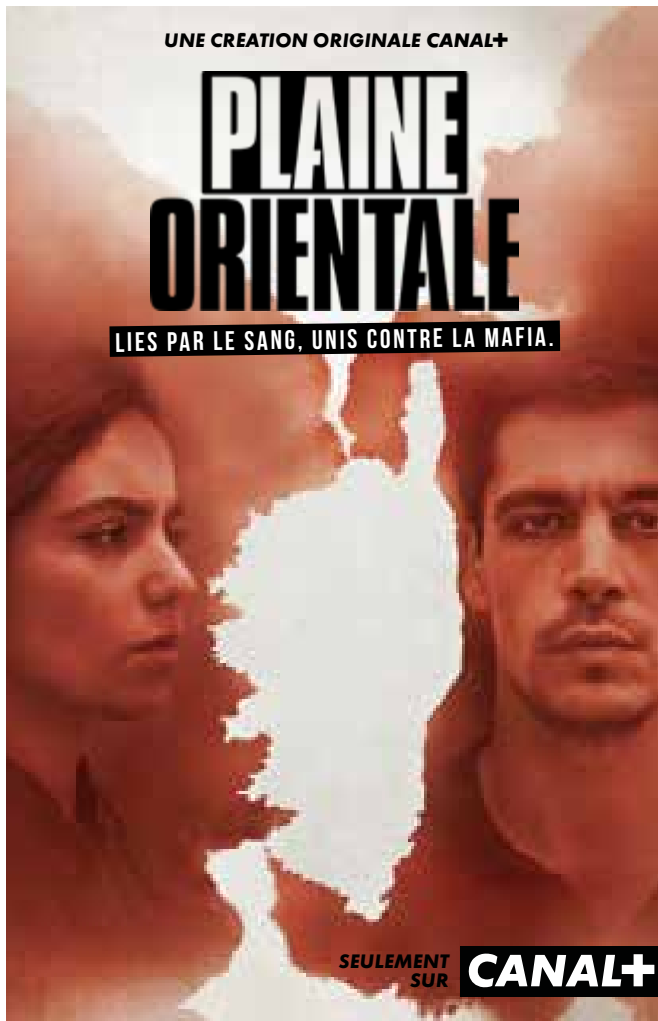


Chaouki ben Saada est né le 1^{er} juillet 1984 à Bastia dans une famille d'origine tunisienne. Sociétaire du Sporting Club de Bastia dès l'âge de 9 ans, le jeune milieu offensif franchit tous les échelons qui le mènent jusqu'à la Ligue 1 dans laquelle il fait ses premières armes à l'occasion d'un match contre l'Olympique de Marseille, à Furiani, le 30 novembre 2002, au cours duquel il inscrit un doublé. Quelques mois plus tard, le magazine *France football* voit en «Ben Saada, l'atout corse» (31 janvier 2003). Après huit ans passés à Bastia, il quitte la Corse pour Nice (2008-2011). Par la suite, il évoluera à Lens (2011-2012), à Arles-Avignon (2012-2014), à Troyes (2014-2019) avec lequel il est sacré champion de France de Ligue 2, avant de revenir terminer sa carrière au Sporting (2019-2022), avec lequel il enlève un titre de champion de France de National qui permet au club de retrouver la Ligue 2 et le professionnalisme, cinq ans seulement après avoir failli disparaître.

Au niveau international, il choisit dans un premier temps de jouer pour l'équipe de France, avec laquelle il dispute et remporte la Coupe du monde des moins de 17 ans en 2001 à Trinité-et-Tobago. Il dispute également trois matches avec les moins de 21 ans. Sa carrière d'international français s'arrête là. En effet, en 2005, cédant aux avances du sélectionneur de la Tunisie, Roger Lemerre — avec lequel il est en contact depuis deux ans —, il décide de jouer pour le pays d'origine de ses parents. Il fait ses débuts le 26 mars 2005, lors de la victoire contre le Malawi. Il participe également à la Coupe des Confédérations de 2005, à trois éditions de la Coupe d'Afrique des nations (2006, 2008 et 2010) et à deux éditions de la Coupe du monde, en 2006 et en 2010.

Ben Saada représente bien, par ses origines et son parcours, ces joueurs corses aux appartenances multiples dont la logique du football professionnel impose des choix également guidés par les impératifs de carrière. Mais il est aussi un «footballeur des deux rives», confronté à sa double culture. D'aucuns voient dans ces jeunes sportifs issus de la communauté de destin l'une des raisons d'espérer pour le futur du football insulaire. Le tout non sans ambiguïté, pourtant, de la part de la société corse. Ainsi, en novembre 2004, lors de la vague d'attentats racistes anti-maghrébins qui frappe l'île, Ben Saada ne peut s'empêcher de remarquer au micro de RFI : «Quand je marque, je suis corse; mais quand ce n'est pas le cas, je redeviens vite arabe.»

Didier REY



Ces dernières années, le cinéma et la télévision, à travers des récits fictionnels, ont diffusé une certaine image des relations entre Corses et Maghrébins tout en l'insérant dans un phénomène qui a marqué, depuis des siècles, la définition d'un ethnotype corse : celui de la délinquance. Dans *Un Prophète* de Jacques Audiard (2009), un parrain corse emprisonné prend sous sa protection une petite frappe d'origine maghrébine qui gagne sa confiance et finit par s'imposer tandis que dans la série *Plaine orientale* de Pierre Leccia (2025), le personnage de Reda Campana, voyou tiraillé entre son identité arabe et corse, entre en guerre ouverte avec un clan mafieux qui le rejette. Ces deux fictions véhiculent un stéréotype commun aux Corses et aux Maghrébins : celui d'identités liées à la criminalité, mais elles interrogent aussi sur la confrontation de la société insulaire — qu'elle soit symboliquement inscrite dans l'univers carcéral ou dans une microrégion — aux altérités.

Sylvain GREGORI

Affiche de la Création Originale CANAL+ « PLAINE ORIENTALE »
créée par Pierre Leccia

PINELLI Elise (1985-)

Image et Compagnie / Mediawan / CANAL+
2023

Imprimé
90 x 60 cm

Collection Image et compagnie

Identités maghrébines et corse en questions



Depuis les premières vagues migratoires en provenance du Maghreb, et surtout depuis le début des années 1980, le contexte corse est difficile pour les immigrés, à l'instar du contexte national. L'île connaît un pic de violence raciste en 1982 (23 actions contre des Maghrébins en trois mois, recensées, par exemple, par la revue *Presse et immigrés en France*) alors que sur le continent, à la suite de plusieurs crimes racistes, naît, le 15 octobre 1983, la « Marche des beurs » pour l'égalité et contre le racisme.

En Corse, la violence ne s'exerce cependant pas seulement à l'égard des individus issus du Maghreb, les continentaux aussi sont des cibles et, de manière générale, tous ceux perçus comme étrangers. Les groupes nationalistes clandestins en présence luttent alors contre la « colonisation de peuplement » et s'en prennent aux « allogènes », dont les immigrés maghrébins, ce qui rend difficile l'analyse des logiques d'exclusion à l'œuvre tout en en faisant ressortir toute la force. La presse se fait l'écho de ce contexte et le dessin de Plantu en souligne toutes les ambivalences.

Devant ce contexte mortifère, l'association Avà Basta, Collettivu antirazzistu di Corsica (« Maintenant ça suffit, Collectif antiraciste de Corse ») est créée en 1985. Sa présidente, Noëlle Vincenzini, photographiée par Jacques Maton en juin 2008, apparaît ici à

droite de l'image, tandis qu'une membre de l'association assure l'accueil d'une femme. Fondée sur la lutte contre le racisme et la xénophobie, l'association a œuvré pour la défense du respect des cultures. À ce titre, elle a défendu aussi bien les intérêts et droits des immigrés que ceux des Corses (elle avait, par exemple, dénoncé plusieurs fois la « corsophobie » en se portant partie civile dans plusieurs affaires). Elle a également tenu des permanences dans les principales villes de Corse et assuré un accueil social aux étrangers, dont une aide sur le volet des dossiers administratifs. Elle a mené des actions de sensibilisation aux discriminations et au racisme en organisant des séances d'animation auprès de différents publics, notamment scolaires. L'association a été un acteur essentiel de la vie publique et des destins de milliers d'immigrés en Corse jusqu'au début des années 2020 avant de s'éteindre progressivement.

Liza TERRAZZONI

PRÉSENTATION DU CATALOGUE

7. PRÉFACE

Gilles SIMEONI, maire de Bastia

9. AVANT-PROPOS

Pasquale CASTELLANI, adjoint au maire de Bastia, délégué à la langue et à la culture corses, à la stratégie d'immersion linguistique et à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel

11. INTRODUCTION

Sylvain GREGORI, conservateur en chef du Musée de Bastia

15. CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES

De la Corse au Maghreb

19. Mai 1958 en Corse à l'aune de l'anthropologie historique : un révélateur des liens singuliers entre l'île et l'Algérie ?

Sylvain GREGORI

27. Sidi-Merouan, une enclave corse en Algérie

André FLORI

35. Un nouveau regard sur la colonisation, correspondances entre Corse et Maghreb. L'exemple de la famille Costa (XX^e siècle)

Vanessa ALBERTI

45. Les hauts fonctionnaires corses au Maghreb colonial. 1890-1962

Majid EMBARECH

53. L'émigration corse et espagnole en Algérie : regards croisés

Laetizia CASTELLANI

61. Le Bulletin de la Société «Les Corses d'Alger». 1951-1960

Jean-Paul PELLEGRINETTI

73. Les femmes corses en Algérie. Le rôle invisible d'une diaspora coloniale en marge de la dominante masculine

Justine FARAUT

81. L'oubli d'un appelé du contingent corse pendant la guerre d'Algérie

Pierre BERTONCINI

95. Les peintres corses en Afrique du Nord

Pierre Claude GIANCILY

Du Maghreb à la Corse

105. Socio-histoires des migrations maghrébines en Corse

Liza TERRAZZONI

115. Trivialité de la figure de «l'Arabe» en Corse. Des années 2000 à nos jours

Emmanuelle VALLI

131. Résister, négocier, exister. Trajectoires de femmes d'origine maghrébine en Corse

Marie PERETTI-NDIAYE

141. Insostituables Marocains. Cueilleurs d'Histoire et recueil d'histoires des vergers corses

Joseph MILAZZO

149. Les relations entre «Maghrébins» et «Corses». Les logiques de l'exclusion

Liza TERRAZZONI

161. La fabrique des Invisibles

Antoine ALBERTINI

169. Corse et Maghreb à l'aune du football (1957-1970)

Didier REY

179. Le Maghreb, source d'inspiration littéraire et musicale

Ange-Toussaint PIETRERA

189. Les goudiers marocains et les Corses. Histoire partagée, mémoire en partage

Véronique ANTOMARCHI, Sylvain GREGORI

199. PORTFOLIOS

200. Bastia, mai 1958

204. Images d'un appelé corse dans la guerre d'Algérie

208. CATALOGUE DES ŒUVRES

Première partie

211. Les Corses au Maghreb : une histoire singulière (1830-1962)

Seconde partie

343. (Im)migrations maghrébines en Corse : stéréotypes, invisibilité et affirmation (1962-2026)

394. REMERCIEMENTS

395. CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Éditions : Musée de Bastia (20200)

Création graphique : Vanina Bellini - 06 23 29 46 63

Couverture : Lea Eouzan Pieri - 06 19 89 68 93 | Source : Bibliothèque patrimoniale Tommaso Prelà, Bastia / © DR

Impression : Imprimerie Bastiaise - 04 95 33 09 13

Date de publication : Juillet 2026

Dépôt légal : Juillet 2026

ISBN : 979-10-93686-14-1 - EAN : 9791093686141

Prix 38 €

INFOS PRATIQUES

CONTACTS

Sylvain GREGORI

Conservateur en chef
Viale Pierre Giudicelli – 20410 Bastia Cedex
+33(0)6 83 89 11 42 | +33(0)4 20 00 89 05

LIEU D'EXPOSITION

Musée de Bastia

Palais des Gouverneurs - Place du donjon
La Citadelle - 20200 Bastia
Tél : +33(0)4 95 31 09 12

HORAIRES

HAUTE SAISON

Du 1er mai au 30 septembre, 10h-18h30.
Fermé les lundis en mai, juin, septembre.
Ouvert tous les jours en juillet et en août.

BASSE SAISON

Du 1er octobre au 30 avril, 9h-12h et 14h-17h00.
Fermé les dimanches et lundis.
Fermé le 1er novembre, 11 novembre, 1er mai, 8 mai
et pendant les vacances scolaires de Noël.

TARIFS

GRATUITÉ TOTALE DU 1ER NOVEMBRE AU 30 AVRIL

Expositions permanente et temporaire et jardin : 5 €
Jardin seul : 1 €

TARIFS RÉDUITS

Tarif groupe (à partir de 10 personnes) : 4 € /personne
10 - 18 ans et étudiants : 2,5 € /personne
Seniors : 2,5 €
Tarif social : 1 € /personne
Personne en situation de handicap et
accompagnateurs : 1 € /personne

GRATUITÉ

Enfants de moins de 10 ans
Écoles primaires, collèges et lycées
Enseignants et accompagnants dans le cadre de
sorties scolaires
Professionnels du tourisme
Membres de l'ICOM et de l'AGCCPF

TRANSPORTS EN COMMUN

Navettes gratuites Ligne 2
Ligne A
Ligne B
Parking payant place Vincetti ouvert jusqu'à 22h30

VERNISSAGE

Vendredi 3 juillet 2026 à 18h30 suivi d'un apéritif dans
les jardins suspendus du Musée

Dates de l'exposition

Du 4 juillet au 19 décembre 2026



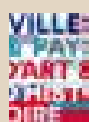
Bastia

CITÀ DI CULTURA

Museu di Bastia

Palazzu di i Guvernatuori, Piazza di Corte, Citadella Terranò
20200 Bastia
www.bastia.corsica

Éditions : Musée de Bastia (20200)
ISBN : 979-10-93686-14-1 - EAN : 9791093686141
Prix : 38 €



ASTA
VINCENT BRONZINI DE CARAFFA
Commissaire-priseur



Settimana
Storia Corsica



ici RCFM

